

Rapport d'activité

20
22

Édito



Je suis heureux de vous dévoiler le rapport d'activité des services du Département pour l'année 2022.

Conformément aux engagements pris dès 2021 avec les élus de la majorité départementale, nous souhaitons vous présenter, dans la plus grande transparence, l'ensemble des actions menées durant l'année 2022, au service des Aveyronnaises et des Aveyronnais, des plus jeunes aux plus anciens.

Ces actions s'inscrivent naturellement dans le cadre de la mise en œuvre du projet départemental 2021-2028, adopté en décembre 2021.

Comme vous pourrez le constater, les 12 défis qui constituent la colonne vertébrale de ce projet départemental, connaissent, d'ores et déjà des applications concrètes. Plusieurs chantiers majeurs ont ainsi été engagés et l'offre de services du quotidien proposée par le Département a été renforcée.

Cela a été rendu possible grâce au travail remarquable, effectué tout au long de l'année, par les agents du Département dont l'implication fait honneur à la Collectivité et que je tiens à remercier très sincèrement !

Je salue également mes collègues conseillers départementaux qui, par leur dynamisme et leur engagement, contribuent à faire avancer le Département.

Ce rapport d'activité illustre notre volonté constante d'agir pour améliorer le quotidien des Aveyronnaises et des Aveyronnais.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

Arnaud Viala
Président du Département de l'Aveyron

Sommaire

Le Département	L'équipe de pilotage et d'animation	Les 46 élus du Département
p.4	p.6	p.8
12 défis pour faire vibrer l'Aveyron	Défi n°1 #Labels/Image/ Partenariats	Défi n°2 #Agriculture, aménagement du territoire
p.10	p.12	p.20
Défi n°3 #Eau/Transition écologique	Défi n°4 #Culture/ Patrimoine/ Occitan	Défi n°5 #Jeunesse/ Éducation/ Immobilier départemental
p.28	p.34	p.48

Défi n°6
#Solidarité

p.56

Défi n°7
#Mobilités

p.72

Défi n°8
#Innovation/
Numérique/Énergie

p.84

Défi n°9
#Attractivité/
Tourisme

p.90

Défi n°10
#Sports

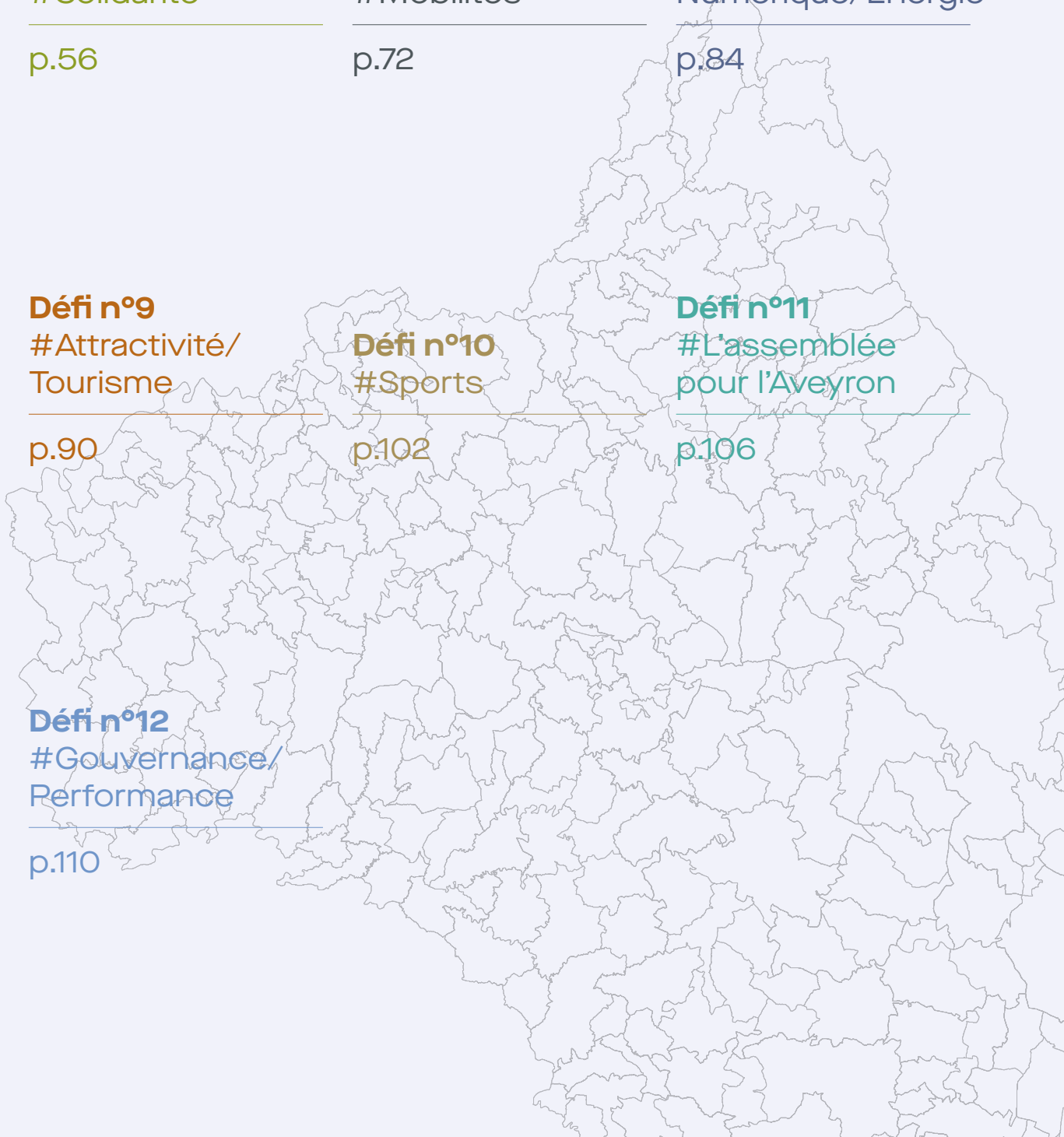
p.102

Défi n°11
#L'assemblée
pour l'Aveyron

p.106

Défi n°12
#Gouvernance/
Performance

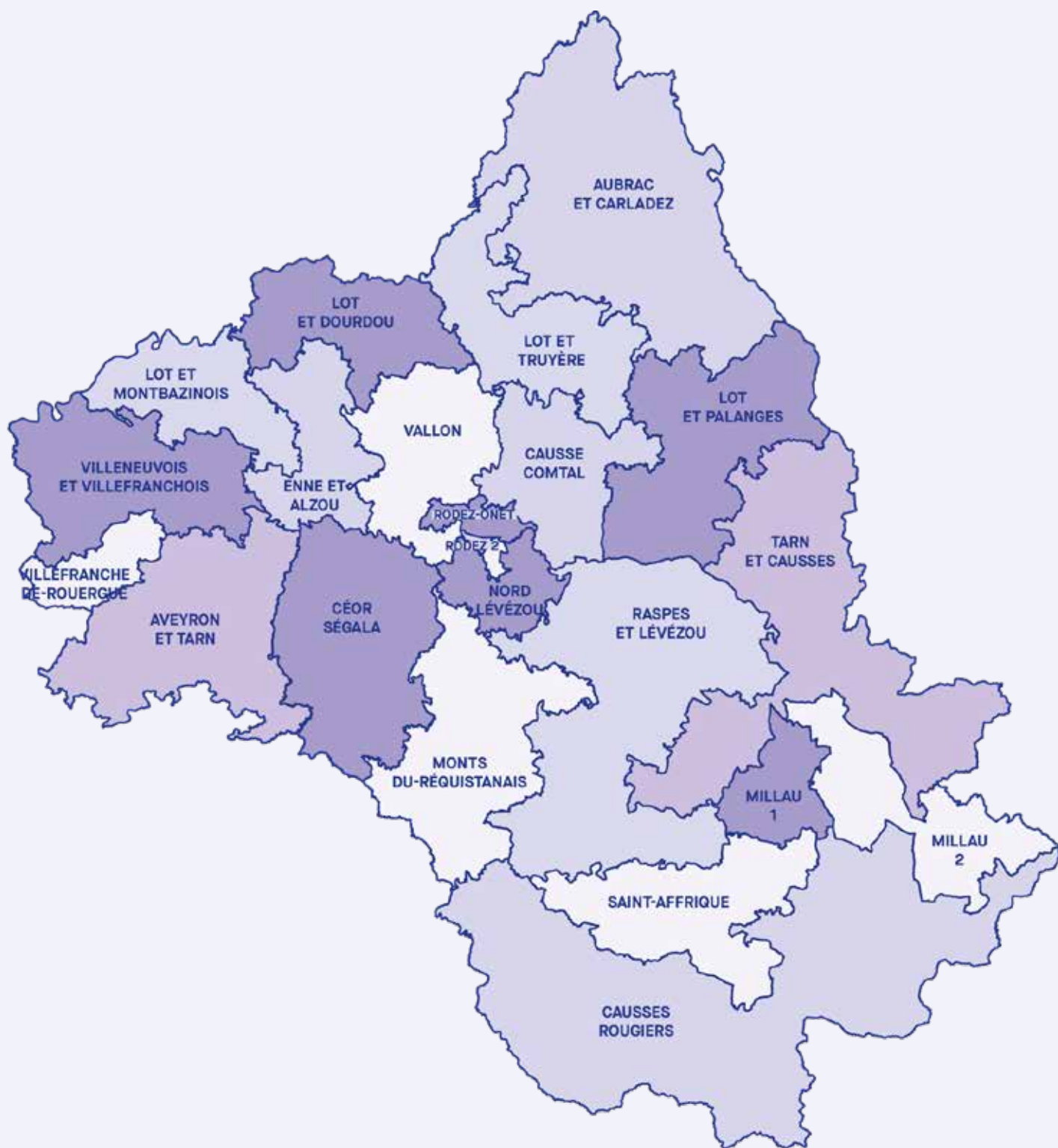
p.110



Le Département



- | | | |
|--|---|--|
| ■ Collèges | ■ Centre d'exploitations | ■ Espaces verts |
| ■ Musées | ■ AMI (Aveyron Mobilité Ingénierie) | |
| ■ MSD (Maison des Solidarités Départementales) | ■ Administration | |



Les cantons

L'équipe de pilotage et d'animation



Arnaud Viala
Président

Les Vice-Présidents



Jean-Philippe Abinal
Président commission
ressources humaines



Annie Cazard
Présidente commission
enfance & famille



André At
Président commission
routes & mobilités



Christine Presne
Présidente commission
culture



Magali Bessaou
Présidente commission
jeunesse, éducation
& immobilier départemental



Christophe Laborie
Président commission
développement durable
et amélioration du cadre de vie



Christian Naudan
Président commission
agriculture et aménagement
du territoire

Jean-Philippe Sadoul
Président commission
des solidarités et de l'emploi
en charge de la vieillesse et
du handicap, de l'enfance et
de la famille



Gisèle Rigal
Présidente commission
vieillesse & handicap

Émilie Saules-Le Bars
Présidente commission
appels d'offres



Les Présidents Délégués des agences départementales



Jean-Luc Calmelly
Président délégué en charge
de l'attractivité et du tourisme

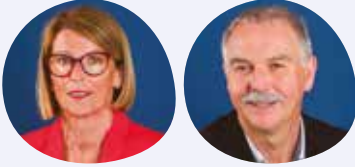
Sébastien David
Président délégué en charge
de l'innovation, du numérique
et de l'énergie



Jean-Pierre Masbou
Président délégué
en charge du sport

Les 46 élus du Département en 2022

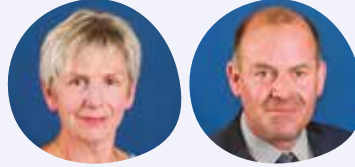
Aubrac et Carladez



Annie Cazard
Prés. commission enfance et famille

Vincent Alazard

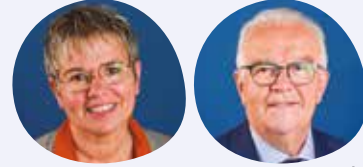
Aveyron et Tarn



Brigitte Mazars

André At
Prés. commission routes et mobilités

Causse-Comtal



Magali Bessaou
Prés. commission jeunesse, collèges et immobilier départemental

Jean-Luc Calmelly
Prés. délégué en charge de l'attractivité et du tourisme

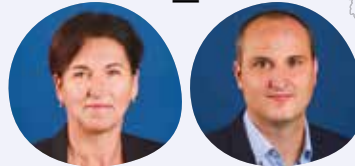
Lot et Dourdou



Michèle Buessinger

Christian Tieulié

Lot et Montbazinois



Cathy Mouly

Bertrand Cavalerie

Lot et Palanges



Christine Presne
Prés. commission culture

Christian Naudan
Prés. commission agriculture et aménagement du territoire

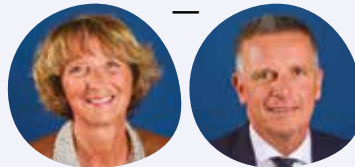
Monts du Réquistanais



Nathalie Puel

Michel Causse

Nord-Lézou



Dominique Gombert

Jean-Philippe Sadoul
Prés. commission des solidarités et de l'emploi en charge de la vieillesse et du handicap, de l'enfance et de la famille

Raspes et Lézou



Nadine Fraysse

Arnaud Viala
Président

Saint-Affrique



Emilie Gral

Sébastien David
Prés. délégué en charge de l'innovation, du numérique et de l'énergie

Tarn et Causses



Kateline Durand

Edmond Gros

Vallon



Nathalie Dugast

Sylvain Couffignal

Causse-Rouquier



Monique Aliès

Christophe Laborie
Prés. commission développement durable et amélioration du cadre de vie

Céor-Ségala



Virginie Firmin

Jacques Barbezange

Enne et Alzou



Graziella Pierini

Hélian Cabrolier

Lot et Truyère



Francine Lafon

Jean-Claude Anglars

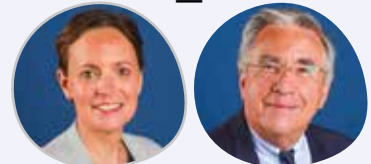
Millau-1



Hélène Rivière

Claude Assier

Millau-2



Karine Orcel

Jean-François Galliard

Rodez-1



Sarah Vidal

Arnaud Combet
Prés. commission des finances

Rodez-2



Émilie Saules - Le Bars
Prés. commission appels d'offres

Serge Julien

Rodez-Onet



Valérie Abadie-Roques

Jean-Philippe Abinal
Prés. commission ressources humaines

Villefranche-de-Rouergue



Stéphanie Bayol

Eric Cantournet

Villeneuvois et Villefrancois



Gisèle Rigal
Prés. commission vieillesse et handicap

Jean-Pierre Masbou
Prés. délégué en charge du sport

L'Aveyron se bouge !

12 défis pour faire vibrer l'Aveyron : une feuille de route pour servir le territoire et les Aveyronnais

La **feuille de route**, c'est le **projet départemental** voté le 10 décembre 2021 par l'Assemblée départementale. Il comprend **douze défis** qui caractérisent l'ambition collective qui va guider les choix des élus et **servir de base à l'action** des services jusqu'en 2028.

Trois ambitions fondamentales

C'est avec ces messages vissés au cœur que l'équipe d'élus du Département s'est attelée dès le 1er juillet 2021 à la tâche passionnante d'écriture de ce projet pour les sept années à venir. Trois préoccupations fondamentales ont guidé les élus pas à pas :

- **Porter un projet qui s'adresse à chaque Aveyronnais**, dans tous les stades et les aspects de son existence ;
- **Concevoir des politiques et porter des actions qui aient du sens** ; nous savons devoir à nos concitoyens de la cohérence, de la rigueur et de la clarté dans nos choix ;
- **Innovier, dans tous les aspects de nos stratégies**, afin de hisser notre Département vers le haut, de le faire briller, et aussi pour que notre institution, le Département, soit toujours tournée vers la modernité.

Des lignes de force qui donnent le cap

- **Le dynamisme, la détermination, la jeunesse**
- **L'attractivité, l'innovation, les forces vives du territoire**
- **L'environnement et le développement** :
pour viser l'équilibre
- **L'accompagnement des plus faibles et le soutien aux territoires**
- **La participation citoyenne**

C'est ensemble que nous atteindrons ces objectifs ; c'est pour vous que nous mettrons tout en œuvre pour y parvenir, avec le Projet Départemental, déployé en 12 défis pour que, plus que jamais, l'Aveyron se bouge.

Défi 1 #Labels/Image/Partenariats

Défi 2 #Agriculture/Aménagement du territoire

Défi 3 #Eau/Transition écologique

Défi 4 #Culture/Patrimoine/Occitan

Défi 5 #Jeunesse/Éducation/Immobilier départemental

Défi 6 #Solidarités

Défi 7 #Mobilités

Défi 8 #Innovation/Numérique/Énergie

Défi 9 #Attractivité/Tourisme

Défi 10 #Sports

Défi 11 #L'Assemblée pour l'Aveyron

Défi 12 #Gouvernance/Performance



Défi n°1

#Labels/Image /Partenariats

Les labels dont l'Aveyron bénéficie, l'image que dessinent les différents volets de sa communication et les partenariats entre le Département et les différents acteurs de son développement et de son rayonnement sont autant d'indispensables leviers de la mise en œuvre des politiques publiques du Département et de la réalisation des projets portés par les territoires, les entreprises et les associations.

Une communication uniforme en faveur de tous les Aveyronnais pour porter les perspectives du projet départemental

La direction de la communication du Département accompagne les politiques publiques menées par la collectivité. Sa mission est de porter à la connaissance de tous les habitants les enjeux, les décisions et les réalisations décidés par les conseillers de l'assemblée départementale. Elle contribue ainsi au bon niveau d'information des Aveyronnais. C'est dans le cadre de cette perspective que les orientations en matière de communication ont poursuivi leurs évolutions en 2022. Outre le fait de contribuer au dynamisme et à la modernisation du territoire, de nouveaux objectifs ont été fixés pour accompagner et valoriser l'action du Département.

État des lieux

- . La direction de la communication a participé au lancement de la **nouvelle identité graphique** du Département qui vise deux objectifs : la cohérence entre les services de la collectivité ; le développement sur les réseaux physiques et digitaux.
- . **Communication institutionnelle** : participation au Salon de l'Agriculture 2022, accompagnement, suivi et restitution des Rencontres de l'eau organisées en octobre 2022.
- . **Communication opérationnelle** : présence sur des manifestations sportives (rallye du Rouergue, Les Templiers, Natural Games etc.), appui à l'agriculture, promotion d'évolutions techniques (Pass Numérique etc.)
- . **Communication interne** : organisation de la première édition du Forum des métiers, à Flavin, en septembre 2022.
- . Des travaux ont eu lieu pour promouvoir les **rendez-vous Nature en Aveyron**, les appels à projets lancés sur les dispositifs **Culture et lien social**, **Sport et lien social**, l'opération **Des livres et des bébés** et le **projet Ogénie**.

Recrutements : 2022 a marqué une nouvelle étape dans la structuration de la direction de la communication

- Nouvelles compétences au sein de la partie technique : contribution à une vingtaine d'événements, appui sur la réalisation et la mise à jour de vidéos.
- Chef de projet communication numérique : structuration de l'offre numérique du Département (site internet, réseau sociaux), participation au nouveau système inforoute en hiver.
- Journaliste : conception et écriture de l'Aveyron Magazine, réalisation d'articles pour le site aveyron.fr et pour la communication interne.
- Graphiste : création de supports de communication visuelle (mise en page de rapports, conception d'outils print ou web etc.) pour faire passer un message clair et efficace
- Apprentie graphiste : en appui du travail de la graphiste, avec des tâches et missions similaires.



Moyens

- **151 500 exemplaires distribués** à chaque parution de l'Aveyron Magazine
- **+ de 400 pages actualisées** sur le site aveyron.fr
- **80 000 € : budget consacré à la commande papier**

Perspectives 2023

- **Communication institutionnelle** : travaux sur le Projet Alimentaire de Territoire et la marque Aveyron, en collaboration avec le PST et l'ADAT, pour promouvoir l'excellence de notre département ; sur une plateforme destinée à faciliter le parcours des personnes âgées ; amélioration de l'expérience usager grâce à l'alerte chantier.
- **Internet et réseaux sociaux** : renforcement de l'offre numérique avec la finalisation de la stratégie sur les réseaux sociaux, mise en conformité du site internet et des données aux normes RGPD/CNIL, réalisation d'une enquête sur les usages numériques.
- **Communication interne** : organisation d'un forum en lien avec le projet départemental après le succès du Forum des métiers.

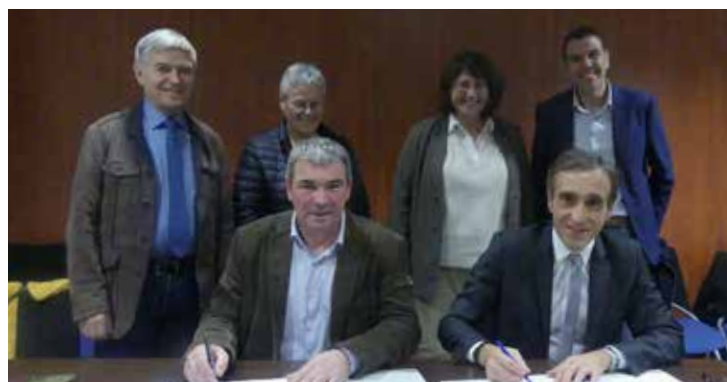
Le Département, partenaire des territoires avec les CPAT (Contrats de Projets Aveyron-Territoires)

Deux Contrats de Projets Aveyron-Territoire (CPAT) ont été signés en 2022 :

- **St Geniez d'Olt et d'Aubrac en juillet 2022,**
- **Calmont en novembre 2022.**

À l'occasion d'échanges entre les collectivités signataires et le référent désigné, différents enjeux et projets sont identifiés.

La co-construction de ces contrats a pour but d'apporter des réponses aux besoins des collectivités en lien avec les défis qui constituent le projet départemental.



Perspectives 2023

Cinq CPAT seront signés au cours du premier trimestre 2023 dont le 1er CPAT intercommunal concernant la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène.

Au total, 13 CPAT communaux / 13 CPAT intercommunaux / 1 CPAT cantonal ont été initiés depuis fin 2021. Les CPAT signés sont consultables sur le site aveyron.fr.

Aveyron Ingénierie : accompagnement, assistance et expertise auprès des collectivités aveyronnaises

État des lieux

Aveyron Ingénierie est un établissement public administratif (EPA) qui regroupe le Département, la quasi- totalité des communes aveyronnaises (98%), dix-huit communautés de communes et plus de 30 syndicats et regroupements divers; son intervention rayonne donc sur l'ensemble du territoire aveyronnais et dans des domaines de compétences étendues.

Depuis 2014, Aveyron Ingénierie n'a cessé d'évoluer, de se développer, de s'adapter pour répondre au mieux à ses adhérents. Ces derniers bénéficient d'un accompagnement complet, en mode projet. Son ADN est véritablement l'ingénierie de projets au service des territoires selon les principes suivants : transversalité, performance, réactivité, innovation.

C'est l'expression d'une solidarité territoriale qui permet aux collectivités qui ne peuvent disposer en interne des moyens de réaliser leurs projets, confrontées à des normes ou procédures toujours plus complexes, de mettre à leur disposition un service et des compétences à forte valeur ajoutée. Au fil des ans, Aveyron Ingénierie est devenu l'outil de proximité des collectivités, permettant d'apporter une réponse pertinente aux préoccupations quotidiennes des collectivités aveyronnaises. Elles disposent à leurs côtés d'une administration pluridisciplinaire venant compléter leurs propres moyens.

L'année 2022 a été celle du lancement de nouvelles ambitions pour Aveyron Ingénierie :

- Le développement d'une nouvelle offre de services, complétée et développée, avec notamment de nouvelles prestations expérimentales proposant un accompagnement des collectivités pendant la phase d'exécution de la mission de maîtrise d'œuvre, ainsi que la réalisation de petites missions de maîtrise d'œuvre.
- La volonté que Aveyron Ingénierie soit « câblée »

avec le Département et l'ensemble du groupe Aveyron, intégrée au réseau d'offre de services que la collectivité départementale propose aux territoires pour répondre à l'ambition de développer sa présence.

- La mise en œuvre d'une structuration propre à Aveyron ingénierie, gage de réactivité, avec la mise en place d'une direction dédiée, en charge notamment de développer une réorganisation des services.

Tous ces éléments ont fait l'objet d'une présentation aux adhérents réunis en Assemblée Générale le 10 mai 2022. La mise en place de la nouvelle organisation dédiée, proposée par la nouvelle Directrice, s'est vue traduite à travers un organigramme hiérarchique et fonctionnel, intégrant une ré-organisation des services et la mise en place de liens fonctionnels avec le Département et les structures du groupe Aveyron. Il a été validé par le conseil d'Administration du 13 décembre 2022, et présenté à l'Assemblée Générale réunie en suivant, pour une application au 1^{er} janvier 2023.

Chiffres clés

Assistance et conseils :

- **506 nouvelles missions** confiées dans l'année,
- **709 missions** sur lesquelles Aveyron Ingénierie dans l'année.

Prestations de services :

- **actes d'urbanisme** : 4 396 dossiers déposés et 148 collectivités adhérentes au service,
- **actes en la forme administrative** : 174 membres adhérents au service, 198 actes confiés.

Moyens

L'Agence, en développement en réponse aux défis pour l'Aveyron, compte à ce jour 42 agents et peut au besoin également s'appuyer sur des services et autres agences du Groupe Aveyron, pour amener conseils et expertise à ses adhérents.

Le budget s'élève à 3.2 millions d'euros. Considérant l'activité de prestations de services et d'apport en ingénierie, il est composé à 95% de dépenses de fonctionnement. La subvention allouée par le Département est de 700 425 euros, permettant de soutenir les ambitions d'Aveyron Ingénierie.



Perspectives 2023 Aveyron Ingénierie

Les perspectives 2023 consisteront à mettre en œuvre de façon opérationnelle ces développements avec notamment :

- **le recrutement de nouveaux agents** nécessaires à la traduction opérationnelle du nouvel organigramme, avec notamment le développement de missions d'ingénierie de la ressource publique,
- **l'exercice de la mission SATESE par Aveyron Ingénierie et la mise à disposition des personnels dédiés du Département**, afin d'organiser une gestion unique des problématiques liées à l'eau, l'assainissement et les milieux aquatiques. Aveyron Ingénierie deviendra l'interlocuteur et l'opérateur unique d'une **politique ambitieuse en matière d'eau**.

Il faudra également s'inscrire et se tourner vers l'avenir, avec une participation d'Aveyron ingénierie à l'**Agence Innovation, Numérique et Energie (ADINE)**, en charge de développer une culture de l'intelligence collective, une dynamique partenariale et un fonctionnement en « mode projet », en partenariat avec les autres acteurs (écosystème avec des acteurs publics et des acteurs privés) dans les domaines de l'innovation publique en matière de numérique et d'énergie, qui sont au cœur des préoccupations de nos adhérents.



Les labels : Fabriqué en Aveyron

Créée en 2010, la marque « Fabriqué en Aveyron » a franchi un cap avec plus de 500 entreprises aveyronnaises bénéficiant d'un agrément.

Les axes de travail sont clairement identifiés :

- **La gestion des agréments** en encadrant les droits d'usage et en intégrant des critères de développement durable ;
- **L'animation de la marque en Aveyron** pour fidéliser les consommateurs aveyronnais ;
- **L'animation de la marque hors du territoire** pour en faire un véritable levier de développement de la notoriété de l'Aveyron.

État des lieux

- **Salon du « Fabriqué en Aveyron »** : 4^{ème} Salon de la marque du 23 au 25 septembre à l'Athyrium d'Onet-le-Château – 70 exposants et partenaires – 4500 visiteurs – des animations durant les 2,5 jours de salon : conférence EDF, accueil de scolaires, réception de nouveaux arrivants, animations culinaires, etc.
- **Food Tour** : Opération de promotion de la marque et plus largement du territoire Aveyron sur 5 marchés de plein air du Languedoc : Gruissan, Sète, Le Grau-du-Roi, Castelnaud-le-Lez, La Grande-Motte
- **Salon « Made In France »** : Présence de la marque « Fabriqué en Aveyron » au Salon MIF du 10 au 13 novembre 2022 à Paris – Porte de Versailles
- **Campagne de communication spéciale « Fêtes de fin d'année »** : Radio TOTEM et réseaux sociaux
- **PROVINLAIT** à Réquista : organisation de vitrines « Fabriqué en Aveyron » en lien avec la filière « ovins »
- **Enquête de satisfaction** administrée auprès de tous les adhérents de la marque : taux de satisfaction de 92,90% sur la gestion de la marque
- **Création d'un compte Instagram**



l'Aveyron



COMITÉ
FABRIQUÉ EN
AVEYRON



Chiffres clés

- **565 entreprises** bénéficiant d'un droit d'usage
- **5 comités d'agrément** en 2022 / 130 dossiers examinés
- **70 570 visites** sur le site internet de la marque
- **13 814 abonnés** à la page Facebook
- **852 abonnés** au compte Instagram (lancé en avril 2022)



Défi n°2

#Agriculture, aménagement du territoire

L'agriculture occupe une place singulière dans notre département tant elle participe à l'aménagement et l'entretien de l'espace mais également eu égard à son impact sur l'économie.

On prête volontiers au département la réputation d'un territoire où les produits sont de qualité.

On dénombre d'ailleurs un nombre important de produits sous Signe d'Identification de Qualité et d'Origine et/ou d'appellations.

De nombreuses manifestations initiées par le monde agricole participent par ailleurs à la vitalité et la notoriété du département et constituent autant d'animations touristiques.

Agriculture, vers la souveraineté alimentaire pour les Aveyronnais

Dans un environnement en profonde mutation où les défis à relever sont pluriels en lien avec les changements climatiques qui s'opèrent, un renouvellement des générations à encourager autant que possible, les problématiques agricoles sont plus que jamais prégnantes. Les changements de paradigme et la prise de conscience collective sur la nécessité de devenir plus vertueux en consommant les produits locaux, en assurant une juste rémunération des producteurs, participent également d'un contexte qui oblige à l'action.

État des lieux

En lien avec le Projet départemental, il s'est agi de promouvoir :

- la mise en valeur du patrimoine culturel agricole de l'Aveyron,
- l'animation touristique en pleine saison et hors saison,
- la promotion du département de l'Aveyron au niveau national,
- la sécurisation alimentaire en particulier dans le domaine de la restauration collective,
- la sensibilisation des collégiens et de la jeunesse à l'ensemble des productions de traditions agricoles aveyronnaise,
- l'insertion des actifs à destination du monde agricole,
- la contribution à des manifestations et actions favorisant les évolutions environnementales qui préservent les ressources naturelles.

Également, les démarches ont été engagées en perspective d'une labellisation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) à intervenir en 2023.

Chiffres clés

- **Événements et initiatives en lien avec les volets précités** : aide à 24 structures et 19 manifestations
- Valorisation de nos produits et promotion des circuits courts :

l'Aveyron dans l'Assiette :

- 4 opérations
- 28 collèges participants en moyenne (10 privés et 18 publics)
- 8 600 repas en moyenne servis par opération

Agrilocal 12 :

- 159 producteurs référencés
- 24 acheteurs référencés
- Flux générés : 43 850 €

Moyens

621 006 € de subventions allouées

Perspectives 2023

Le Département entend poursuivre ses actions et partenariats dans le cadre qui lui est consenti. **La labellisation escomptée « PAT émergent »** augure par ailleurs une nouvelle étape et des réflexions collectives. A travers le PAT, le Département souhaite créer les conditions d'un environnement fertile à l'appréhension collégiale des défis qui nous attendent. L'étude d'opportunité et de faisabilité d'**une plateforme d'approvisionnement local pour la restauration**, étude initiée en janvier 2023, comptera parmi les premières réflexions de portée départementale.



Fonds de soutien aux territoires

État des lieux

Acteur majeur de la solidarité territoriale, à travers le Fonds de Soutien aux Territoires, le Département assure un soutien renforcé aux collectivités locales, dont les projets sont souvent impactés par la conjoncture économique.

À ce titre, ont notamment été accompagnés en 2022 les infrastructures liées à l'enfance et la petite enfance, les bâtiments à vocation associative et administrative, les équipements culturels et sportifs, les espaces de coworking et tiers-lieux, ainsi que des opérations d'investissement en faveur des services marchands nécessaires aux besoins de la population en milieu rural, en cas de carence de l'initiative privée.

Également, la collectivité départementale a contribué à conforter les espaces publics de nos villes et villages dans leur rôle de lien social et dans leur participation à l'attrait touristique de l'Aveyron, via ses dispositifs « Cœur de Village » et « Bourg Centre ».

Chiffres clés

- 189 opérations financées en 2022
- 132 collectivités accompagnées
- 10 opérations d'intérêt communautaire (4 écoles et structures d'accueil de la petite enfance, 2 projets portant sur des locaux administratifs et tiers-lieux, 1 Maison de Santé Pluri professionnelle, 1 équipement culturel et 2 projets d'aménagement paysager et du cadre de vie).
- 179 projets d'intérêt communal, dont notamment des opérations de travaux sur :
 - 42 espaces de loisirs (majoritairement des city-stades et aires de jeux pour enfants)
 - 25 écoles et structures d'accueil de la petite-enfance (dont 2 crèches, des micro-crèches et des Maisons d'Assistantes Maternelles)
 - 23 espaces à vocation associative
 - 12 mairies et espaces à vocation administrative
 - 9 multiservices
 - 20 opérations Cœur de Village et Bourg Centre.

Moyens

Moyens mobilisés en 2022 : 7,6 M € de subventions accordées pour 54 M € d'investissement HT générés.

Perspectives 2023

Dans le cadre des orientations du projet départemental « l'AveyrOn se Bouge », il s'agira de poursuivre le partenariat à l'attention du **bloc communal** (communes et intercommunalités) pour les opérations qui participent au **bien vivre en Aveyron**, au rayonnement et à l'attractivité du département. Une attention particulière sera notamment portée à la prise en compte des **considérations environnementales dans la mise en œuvre des projets.**



Habitat

État des lieux

Considérant les enjeux associés à la reconquête de nos centres-bourgs, à l'accueil de nouvelles populations et à l'amélioration énergétique du parc de logements permettant de garantir un habitat de qualité, à travers le #2.8 de son projet « l'AveyrOn se Bouge », le Département accompagne les collectivités pour :

- la conduite d'études
- l'acquisition, la création et la réhabilitation de logements communaux dans du bâti existant,
- la création de logements meublés nécessaires à l'accueil de nouveaux arrivants.

Chiffres clés

- **31 opérations financées** en 2022
- **27 collectivités accompagnées**

Typologie des projets accompagnés :

- **5 acquisitions de biens immobiliers en vue de la création de logements locatifs,**
- **10 créations et 13 rénovations de logements,**
- **2 opérations de travaux annexes ayant vocation à valoriser les logements,**
- **1 étude de besoins pour l'accueil d'actifs.**

Moyens

Moyens mobilisés :

821 000 € de subventions accordées pour 4,39 M€ d'investissement HT générés.

Perspectives 2023

En 2023, le Département entend investir plus encore les thématiques liées à l'habitat :

- en renforçant **le lien avec les collectivités** par le biais d'Aveyron Ingénierie, pour les réponses opérationnelles en écho aux demandes d'ingénierie technique, juridique et financière,
- en proposant, à son initiative, **un partenariat Etat/ Département** à l'appui d'un **Plan Départemental de l'Habitat** (intégrant une composante sociale).

Politique départementale de l'habitat - ADIL

L'ADIL (L'Agence départementale d'Information sur le Logement de l'Aveyron) participe à la construction et la mise en oeuvre des politiques publiques locales de l'habitat par la mise en avant des programmes tels que le PIG Départemental.

Guichet unique de l'information sur le logement et l'énergie, L'Agence départementale d'Information sur le Logement de l'Aveyron répond gratuitement à toutes les questions d'ordre juridique, financier et fiscal liées au logement et à l'habitat ainsi qu'à la rénovation énergétique.

Elle favorise ainsi la réalisation de travaux et la mise sur le marché de logements, répondant aux besoins des aveyronnais tout au long de leur vie et permettant l'accueil de nouveaux habitants.

État des lieux

Ouverture d'un Espace Conseil France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat, en complément du guichet Rénov'Occitanie chargé de promouvoir et d'accompagner la réalisation de rénovations énergétiques performantes.

Chiffres clés

- **6 433 aveyronnais** conseillés sur l'accès à leur logement (location, achat, construction, travaux, etc.)
- **3 262 projets de rénovation** de l'habitat
- **20 réunions** pour accompagner les collectivités dans leur politique de l'habitat

Moyens

186 000 €

Perspectives 2023

Présentation d'une étude nationale sur le logement des personnes âgées.





Défi n°3

#Eau/Transition écologique

Pour anticiper les effets du changement climatique au niveau local et garantir un avenir vivable aux générations futures, le Département s'engage dans une nouvelle stratégie en faveur de l'eau et de la transition écologique.

Elle est organisée en trois axes stratégiques :
une politique ambitieuse en matière d'eau ;
un Département exemplaire dans la gestion de son patrimoine départemental ; un patrimoine naturel à valoriser et à faire découvrir.

Les rencontres de l'Eau

En s'engageant dans une nouvelle stratégie en faveur de l'eau et de la transition écologique, le Département de l'Aveyron a souhaité anticiper les conséquences du changement climatique au niveau local pour garantir un futur durable aux nouvelles générations. C'est un des piliers du projet départemental.

Dans cet objectif, le Département a souhaité mener une concertation qui vise à **placer les citoyens au cœur de la prise de conscience** de ces enjeux fondamentaux. Cette concertation s'est déroulée en deux étapes :

- une première mission confiée à **l'Assemblée pour l'Aveyron pour des réflexions sur les enjeux de l'eau dans le département**,
- une organisation des **rencontres de l'eau** en partenariat avec la Préfecture, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Chambre d'Agriculture et EDF.

État des lieux

Au cours de ces rencontres de l'eau qui se sont déroulées le 26 octobre 2022, six ateliers ont été organisés :

- Axe 1** : Les ressources et les réserves en eau : quelles évolutions envisager ?
- Axe 2** : Modernisation des infrastructures (ouvrages et réseaux) de production d'eau potable, de traitement des eaux usées
- Axe 3** : Gestion durable des eaux : concilier usages maîtrisés, qualité de la ressource et respect de la biodiversité.
- Axe 4** : Une gouvernance à définir au niveau départemental et inter départemental.
- Axe 5** : Sensibiliser tous les Aveyronnais aux défis de l'Aveyron et de l'eau dans sa gestion, sa préservation et sa mise en valeur.
- Axe 6** : Des enjeux économiques transversaux : Energie, agriculture et tourisme.

L'objectif de ces ateliers a été d'identifier collectivement les pistes d'action à court, moyen et long termes afin de faire évoluer les politiques publiques, de travailler autour des différents usages, d'acter la posture de l'Aveyron vis-à-vis des territoires voisins et de contribuer aux réflexions sur les défis nationaux en la matière.

Chiffres clés

- **Baisse cumulée du débit des rivières** de 60 % entre 1980 et 2050
- **Prix de l'eau potable variant de 0,84 €/m³ à 3,42 €/m³**

Structures compétentes pour :

- **L'Assainissement collectif** : 203 collectivités gestionnaires (communes, communautés de communes ou d'agglomération)
- **L'Eau potable** : 77 gestionnaires de l'eau potable en Aveyron (syndicats, communautés de communes ou d'agglomération, communes)

Moyens

- **Rencontres de l'Eau : 1 800 €**
- **Aveyron Magazine : 42 700 €**

Perspectives 2023

Trois échéances ont été identifiées :

- Printemps 2023 : finalisation des propositions évoquées lors des ateliers et recherche de partenaires et financeurs potentiels.
- 2023 – 2024 : mise en œuvre des premières actions effectives ayant un impact significatif à court terme.
- A plus long terme : finalisation de gros projets tels que la recherche des nouvelles ressources avec l'objectif de prendre en compte le réchauffement climatique et la diminution de ressources en eau à long terme.



Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée

Le plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR), associé à la convention avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, ainsi que l'aide aux communes sur les travaux de réhabilitation des sentiers sont autant d'interventions départementales garantissant le développement harmonieux de la randonnée en Aveyron.

État des lieux

Accompagnement de plusieurs projets de territoires :

- communauté de communes Aveyron Bas-Ségala Viaur : pour un projet de mise en place d'un site permanent de VTT,
- accompagnement du projet du « Chemin des Moines » entre Bertholène et Aubrac, en lien avec Aveyron Ingénierie,
- accompagnement sur la rédaction d'un cahier des charges pour le compte du Syndicat Mixte du Lévézou pour les travaux d'entretien des sentiers de randonnée du Grand Tour des Monts et Lacs du Lévézou (en lien avec Aveyron Ingénierie).

Chiffres clés

- **Un réseau de plus de 6 000 km** de sentiers de randonnée
- **Cinq communes accompagnées financièrement** par le Département pour améliorer leur réseau de chemins de randonnée
- **48 500 € d'aide au fonctionnement** du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre pour ses actions de valorisation des itinéraires de randonnée

Moyens

70 739 €

Perspectives 2023

Outre la poursuite de l'appui financier aux communes et communautés de communes pour l'amélioration de leur réseau de sentiers, le Département, qui a pris la maîtrise d'ouvrage de la mise en place d'une signalétique directionnelle homologuée sur les chemins de Grande Randonnée (GR), va passer à la phase opérationnelle avec le renouvellement complet des mâts de croisement sur le GR65, Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Espaces Naturels Sensibles

Depuis 2007 le Département œuvre pour la préservation de ses sites d'intérêt patrimoniaux à la biodiversité remarquable.

C'est ainsi qu'il aide les collectivités locales à acquérir des zones naturelles hébergeant des espèces animales et végétales emblématiques et menacées, dans l'objectif de toujours mieux les préserver et les valoriser auprès du grand public. Il existe à ce jour **un réseau de 43 ENS (Espaces Naturels Sensibles) ouverts** au public répartis sur l'ensemble du territoire, faisant l'objet d'actions de promotion par le Département (site internet dédié, signalétique, etc.).

État des lieux

Afin de garantir la sécurité du troupeau tout au long de l'année, une restauration intégrale du parc de contention de la tourbière des Rauzes, ENS Départemental, a été engagée.

Le Département a aussi accompagné de nombreux projets de restauration de zones remarquables mais aussi d'amélioration des connaissances sur des secteurs à forts enjeux patrimoniaux.

Des partenariats avec des associations départementales et locales ont été créés pour une présence territoriale renforcée sur le thème de la biodiversité et des paysages (Arbres Haies et Paysages d'Aveyron, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement...).

Le programme des animations nature gratuites pour le grand public a été poursuivi avec 49 sorties proposées sur 30 ENS aveyronnais.

Chiffres clés

- **Un réseau de 43 sites** ouverts au public
- **Plus de 60% de la biodiversité** aveyronnaise hébergée sur les ENS
- **Près de 1 000 hectares de terrains** acquis par les collectivités
- **49 animations gratuites** pour le grand public

Moyens
310 879 €

Perspectives 2023

- Intégration du Jardin botanique d'Aubrac dans le réseau des ENS départementaux,
- Poursuite de l'opération de mise à disposition de nichoirs sur le territoire du Parc Naturel Régional des Grands Causses en vue de favoriser les prédateurs naturels de la pyrale du buis et de la processionnaire du pin.







Le pater pour non hère, Joseph Ferdinand,
Marie Rose, Léonie, Alice, Camille, Marie

St. Jean, Catherine et son épouse Marie Peller, Victor,
Marie Rose, Léonie, Alice, Camille, Marie

Défi n°4 #Culture/ Patrimoine/Occitan

Les missions culturelles du Département sont multiples : lecture publique et préservation de la mémoire et du patrimoine écrit, soutien à la création et à la diffusion du spectacle vivant, archéologie préventive, patrimoine muséal, langue occitane, enseignement artistique spécialisé, éducation artistique et culturelle.

Valorisation de nos patrimoines matériels et immatériels

État des lieux

Paysages et monuments donnent un visage à l'Aveyron et participent à son identité culturelle. Les hauts lieux patrimoniaux, à l'instar de nos nombreux châteaux, contribuent à son rayonnement et son attractivité.

Le soutien du Département concerne des projets visant à restaurer le patrimoine bâti grâce à l'effort de collectivités locales, d'associations, voire de particuliers.

Il s'intègre dans une démarche plus globale, notamment dans un **objectif touristique et une ouverture plus large aux publics**, à la médiation tournée vers **les jeunes générations**, ou au soutien au **bénévolat associatif**.

Les interventions s'expriment de manière élargie tant en direction du patrimoine protégé que non protégé (pour le clos et couvert des églises et du petit patrimoine rural).

Un prix départemental de la mise en valeur du patrimoine aveyronnais récompense chaque année les initiatives les plus remarquables. Le Département est également attaché à valoriser le patrimoine immatériel que constituent la langue et la culture occitane, parties intégrantes de la culture et de l'identité de l'Aveyron.

Chiffres clés

- **Sauvegarde du Petit Patrimoine** : 10 projets aidés (35 564 €)
- **Fonds Départemental de Soutien à la restauration du Patrimoine Rural** : 32 projets aidés (182 165 €)
- **Monuments historiques inscrits et classés** : 31 édifices aidés (252 104 €)
- **Chantiers de bénévoles et fouilles archéologiques** : 26 chantiers aidés (42 385 €)

Moyens

- **536 667 € pour le patrimoine bâti**
- **418 708 € pour le Pôle Aveyron Occitan**
- **342 000 € pour l'EPCC Soulages**
- **82 000 € pour les structures liées au Patrimoine mondial de l'UNESCO**

Perspectives 2023

- Mise en œuvre de la convention cadre avec le Pôle Occitan pour la durée de la mandature
- Poursuite du soutien aux structures partenaires et accompagnement des projets, notamment ceux des communes pour l'entretien et la restauration du patrimoine.
- Prix départemental de la mise en valeur du Patrimoine aveyronnais

Lecture publique Médiathèque départementale

État des lieux

La MDA (Médiathèque Départementale de l'Aveyron) assure une mission de développement, d'aménagement et d'animation du réseau départemental de lecture publique constitué de 175 bibliothèques partenaires gérées par les collectivités aveyronnaises.

Les services proposés sont multiples : la mise à disposition de ressources documentaires et numériques, d'actions et d'outils de médiation culturelle ; une offre de formations ; des conseils, des outils de méthodologie de projets, une expertise et une ingénierie de la création à la gestion quotidienne d'une bibliothèque.

En complément de **l'offre de ressources en ligne** (presse, magazines, vidéo, musique, autoformation) dont plus de 1300 abonnés profitent, **mise en place du prêt de livres numériques et livres audio :**

- création et diffusion d'un **film présentant le dispositif des livres et des bébés**,
- de multiples actions et animations culturelles itinérantes sur tout le territoire pour tous les publics 1500 participants : 22 rencontres d'artistes en bibliothèques, des expositions, 22 séances de projections de films documentaires, etc.
- **engagement de 50 bibliothèques dans le projet d'un catalogue départemental** regroupant les ressources proposées par la MDA et par les bibliothèques aveyronnaises.

Chiffres clés

- **151 000 documents prêtés**
- **58 formations/625 participations**
- **+ de 1300 abonnés à l'offre de ressources en ligne**
- **1500 participants aux différentes actions/animations culturelles**

Moyens

384 000 €

Perspectives 2023

- Offrir un livre jeunesse à chaque enfant né ou adopté en 2023 domicilié en Aveyron,
- Renouvellement du schéma départemental de lecture publique, en mode collaboratif, sur la thématique « Vers des nouveaux usages en bibliothèques »,
- Accompagnement de 7 projets de construction et/ou d'aménagement de bibliothèques,
- Appel à projets pour renforcer les usages du numérique en bibliothèques (Formations, actions et animations culturelles numériques à l'attention de publics spécifiques).



Soutien à l'archéologie

Étudier, protéger et promouvoir le patrimoine archéologique aveyronnais :

- **Sauvegarder et étudier le patrimoine archéologique**
- **Conserver le patrimoine archéologique**
- **Diffuser et valoriser le patrimoine archéologique**

État des lieux

- **Une veille archéologique sur le territoire du département donnant lieu à un rapport annuel :**
1 sondage, 3 suivis de travaux, 10 découvertes fortuites, 2 constats de destruction de sites et 1 relevé.
- **La numérisation de 70 statues-menhirs de l'Aveyron**
- Déménagement des collections dans le **Centre de Conservation et d'Étude** (CCE) départemental situé à Bel Air (Rodez).
- **La poursuite de l'inventaire et du récolement des collections archéologiques** issues du territoire de l'Aveyron dans le cadre de l'aménagement du CCE.
- Organisation, avec l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais (ASPAA), de la **XXXIIIème Journée Archéologique Départementale** à Saint-Affrique le 29 octobre 2022, suivie par un large public.
- Participation à un colloque international à Cluj-Napoca et Sarmizegetusa Regia (Roumanie).
- Édition des **Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise n°34** (187 p.).





Chiffres clés

- **1 évaluation archéologique** sur un four de verrier d'époque moderne à Noyès (Camboulazet) pendant 8,5 jours de terrain.
- **5 rapports de diagnostics d'archéologie préventive**, obligatoires, remis à la DRAC Occitanie.
- **1 fouille programmée** sur le complexe protohistorique à stèles des Tourières (Saint-Jean et Saint-Paul), site déclaré d'intérêt majeur sur le plan européen, pendant 20 jours de terrain.
- **3 diagnostics d'archéologie préventive** (château de Sévérac d'Aveyron, 16 bd de l'Ayrolle à Millau, chemin du Mas à Roquefort-sur-Soulzon) représentant 24 jours de terrain pour les agents et 1,95 hectare de superficie.

Moyens

- **38 678 € de recettes** générées par la Direction de l'Archéologie (subventions DRAC et Région, ventes ouvrages).

Budget annuel :

- **Fonctionnement : 187 000 €**
- **Investissement : 10 000 €**

Perspectives 2023

- Finalisation de la numérisation des statues-menhirs de l'Aveyron, mise à disposition du public et médiation.
- Poursuite du déménagement des collections aveyronnaises de Toulouse vers le Centre de Conservation et d'Étude (CCE) départemental de Bel Air (Rodez), et inauguration.
- Des opérations d'archéologie préventive (diagnostics).
- La poursuite de la fouille programmée des Tourières et la conduite d'opérations de sondages sur le site de la Granède dans le cadre de sa restauration.
- Édition du n°35 des *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*.
- Organisation avec l'ASPAA de la XXXIV^{ème} Journée Archéologique Départementale à Baraqueville.
- Préparation de l'organisation du 48^{ème} Colloque international de l'AFEAF (Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer) qui se tiendra à Rodez du 9 au 11 mai 2024.

Le développement culturel et artistique : une attention particulière portée aux jeunes

État des lieux

La politique culturelle départementale s'appuie sur les territoires et sur les acteurs culturels. La volonté de soutenir le développement culturel est un enjeu fort pour la collectivité départementale et pour l'attractivité de l'Aveyron. Elle s'adresse à tous les publics avec une attention particulière à la jeune génération.

Le Département soutient les projets dans le cadre :

- **d'un partenariat départemental avec les structures culturelles et les territoires** en accompagnant les structures professionnelles (opérateurs culturels comme équipes artistiques),
- **de festivals et manifestations culturelles aveyronnaises,**
- **de l'animation et de la valorisation du patrimoine des Bastides.**



Le service Développement culturel et artistique

L'équipe d'Aveyron culture (14 personnes) a été intégrée le 1^{er} juillet au sein de la nouvelle Direction de la culture, des arts et des musées. La continuité des missions, l'expertise et le lien avec les acteurs culturels ont été assurés : ainsi le Département intervient à la fois par un soutien financier et des partenariats opérationnels, co-construits avec les acteurs culturels autour de programmes thématiques.

La programmation en 2022-2023

Dès la rentrée scolaire 2022, le Département a proposé à tous les établissements de la maternelle au lycée, une offre cohérente et structurée autour de l'Education Artistique et Culturelle (EAC) : elle rassemble 36 parcours thématiques ou Itinéraires EAC, 7 résidences d'artistes en collège, les programmes « Arts vivants au collège » impliquant 7 programmateurs autour de 13 spectacles, « Arts visuels au collège ».

Le dispositif Pratiques amateurs et professionnels

a proposé des stages, des ateliers, des concerts, une résidence ainsi que 4 rencontres départementales dont 2 journées professionnelles.

Le dispositif Culture en partage a continué ses opérations impliquant les publics plus éloignés de la culture et les structures médico-sociales, après un Forum départemental « Culture et lien social » valorisant 6 ans d'accompagnement partagé avec le Pôle Solidarités Humaines.

Le dispositif Culture et patrimoine a valorisé les sites emblématiques et des thématiques identitaires à travers des conférences et des expositions, en lien avec les porteurs de projets et les artistes, autour du patrimoine matériel et immatériel.

Le dispositif Ingénierie culturelle territoriale

a permis d'accompagner les communautés de communes Comtal, Lot et Truyère et Des Causses à l'Aubrac dans la finalisation de leurs Projets Culturels de Territoires et, pour Comtal, Lot et Truyère, la signature d'une convention d'objectifs avec le Département pour une durée de 3 ans.

Chiffres clés

Partenariat départemental avec
156 structures culturelles et territoires
dont

- **23 structures professionnelles**
- **20 équipes artistiques professionnelles**

Festivals et manifestations culturelles
aveyronnaises

- **108 acteurs culturels**
- **Aveyron, Terre de tournage
5 structures**

Pôles culturels départementaux
(Conques et Sylvanès)

- **L'offre EAC départementale :**
7795 élèves (363 classes)
- **Pratiques amateurs
et professionnelles :**
2304 participants pour 27 actions
- **Culture en partage :**
153 participants pour 3 actions
- **Culture et patrimoine :**
1947 participants pour 5 actions

Moyens

- **751 672 € pour les partenariats**
- **478 000 € pour les 2 pôles culturels départementaux**
- **390 000 € pour l'Action culturelle départementale**

Perspectives 2023 Développement artistique et culturel

- Poursuite du soutien aux acteurs culturels dans le cadre du projet départemental 2021-2028.
- Convention d'objectifs entre la communauté de communes Des Causses à l'Aubrac et le Département.
- Convention pluriannuelle d'objectifs avec le Théâtre de la Maison du Peuple à Millau, scène conventionnée et les partenaires publics.
- Convention autour de la généralisation de l'EAC avec les services de l'Etat (DRAC Occitanie et DSDEN de l'Aveyron).
- Création d'une Rencontre départementale professionnelle autour des arts visuels.
- Programmation de spectacles vivants dans les bibliothèques en lien avec la Médiathèque Départementale de l'Aveyron.



Le développement des musées départementaux

État des lieux

Depuis de nombreuses années, le Département via le Service des Musées s'attache à poursuivre des actions autour de la diffusion, de la médiation et de la promotion du patrimoine auprès des publics, et plus particulièrement des jeunes générations par le biais d'expositions permanentes et temporaires, d'ateliers pédagogiques au sein des musées ou à travers l'opération « Hors les murs » à destination des scolaires, de la maternelle au collège, mais également des familles. Il assure également une mission de restauration, de protection et de conservation des collections.

En 2022, a également été initiée la mise en œuvre de missions itinérantes.

Les activités des musées s'articulent sur une année avec la définition et la préparation de la saison à venir, avec ensuite la mise en œuvre de la programmation culturelle choisie et enfin par une période de bilan en fin d'année.

À l'automne 2022, le Département a lancé une étude de développement visant à établir un plan stratégique dans un objectif de **développement de ses trois musées départementaux** situés à Salles-la-Source, Espalion et Montrozier. Après un état des lieux, il s'agit de lancer une réflexion dans le but d'accroître la notoriété des musées, de renforcer leur fréquentation et d'optimiser leur fonctionnement.

Reconduction des expositions temporaires avec « Cochons : l'amour vache » à Salles-la-Source et « Roquemissou – Plongée dans la Préhistoire du Causse » à Montrozier.

Nouvelle exposition temporaire « Quand l'ailleurs est ici : Joseph Vaylet et les collections extra-européennes » présentée au musées des mœurs et coutumes à Espalion.

Edition du catalogue sur l'exposition

« Cochons : l'amour vache » : économie, histoire et représentations autour du cochon.

Mise en œuvre d'une programmation culturelle

durant la saison autour d'évènements (Nuit européenne des musées, Journées européennes du Patrimoine, fête de la science...), de visites guidées, d'activités et d'animations pour le public familial et les groupes ;

Restauration d'une armure de samouraï de la collection Joseph Vaylet.

Suite à une campagne de récolement de la collection non exposée de Joseph Vaylet en 2021, un **traitement de désinsectisation de l'ensemble des œuvres** présentant des matériaux organiques a été réalisé en 2022.



Exposée de façon ininterrompue et ayant souffert des conditions d'exposition et de présentation, une intervention en conservation-restauration d'une armure de samouraï, œuvre emblématique et figurant dans les collections Joseph Vaylet, a été réalisée en 2022.

Présente dans les collections du musée depuis au moins 1972, cette œuvre n'a jamais été inscrite à l'inventaire par le collectionneur et uniquement des informations orales indiquent qu'elle aurait été rapportée du Japon par un missionnaire aveyronnais.

Chiffres clés

Fréquentation totale :

- 15 368 visiteurs à la fermeture des sites le 4 novembre 2022

Nombre d'actions de médiations réalisées : actions en faveur du public

« groupes » (tous sites confondus) :

- groupes scolaires accueillis : 98,
- groupes extra-scolaires accueillis (centre de loisirs...) : 15.

Nombre d'ateliers et manifestations proposés : actions en faveur du public individuel (tous sites confondus) :

- ateliers proposés lors des vacances scolaires : 93.

Nombre d'événements nationaux :

- 4 pour Espalion et Montrozier (Nuit des musées, Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM), Journées Européennes du Patrimoine (JEP), Fête de la science),
- 5 pour Salles-la-Source (en incluant les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA))

et propres aux musées :

- 5 pour Salles-la-Source,
- 3 pour Montrozier,
- 9 pour Espalion.

Moyens

270 500 €

Perspectives 2023

- Préparation et édition du catalogue sur l'exposition « Quand l'ailleurs est ici : Joseph Vaylet et les collections extra-européennes ».
- Co-édition d'un ouvrage dédié à l'œuvre « Français des Amériques » de la photographe Jacqueline Colde, avec le département de la Haute-Saône et la commune de Barcelonnette.
- Transfert des collections Joseph Vaylet de la réserve temporaire de Paraire à Rodez à la réserve départementale de Flavin.
- Retrait et rapatriement des collections archéologiques présentées à Séverac d'Aveyron.
- Développement des actions de médiations in situ et hors les murs.
- Mise en œuvre de la plateforme du Pass Culture.

Archives départementales de l'Aveyron

État des lieux

Les Archives départementales ont pour mission de contrôler, collecter, classer, conserver et communiquer l'ensemble des archives publiques produites dans le ressort du département, c'est-à-dire tous les documents produits ou reçus par les personnes publiques présentes en Aveyron (services déconcentrés de l'État, communes, établissements publics, officiers publics et ministériels...).

Ce service continue depuis les lois de décentralisation à exercer un certain nombre de missions au nom de l'Etat, et principalement le contrôle scientifique et technique (à savoir l'aide et le conseil apportés aux producteurs d'archives publiques sur le territoire du département, et le contrôle de l'élimination de ces documents) ainsi que la collecte d'archives produites par toutes les institutions publiques d'Aveyron. Toutes les autres missions, à savoir la collecte des documents d'archives publiques, leur classement, leur conservation, leur communication et leur valorisation sont exercées au nom du Département.

- **Collecte** : du fait de la saturation des bâtiments : seulement 28 mètres linéaires ont été collectés en 2022. Poursuite des missions de conseil auprès des administrations publiques
- **Archivage électronique** : Accueil en novembre 2022 d'un agent en charge de l'archivage électronique et de la dématérialisation.
- **Conservation** : acquisition d'outil de traitement des moisissures, réflexion sur les bâtiments
- **Numérisation** : Numérisation d'une partie des archives de l'enregistrement et des matrices cadastrales.
- **Accueil du public** : : 681 lecteurs physiques accueillis, 8027 documents originaux consultés, 900 scolaires reçus, 764 demandes de recherches par correspondance traitées.
- **Valorisation** : L'exposition « Voyage en Aveyron : le cadastre au fil du temps » inaugurée en juin 2022 court jusqu'en juin 2023. Elle a donné lieu à de nombreuses activités (ateliers enfants ou

adultes, escape box, visites guidées, conférences, etc.). 50 manifestations culturelles ont eu lieu aux Archives départementales en 2022, plus de 2000 personnes ont participé.

Chiffres clés

- **22,9 kilomètres** linéaires de documents d'archives conservés.
- Site internet propre : **82 317 visiteurs uniques, 376 997 connexions et 32 millions de pages consultées** en 2022 ; plus de **8 millions d'images issues des opérations de numérisation**
- **50 000 images numérisées en 2022.**

Moyens

20 agents
2 bâtiments, occupés à 95%. Sinistres en 2019 et en 2020, restaurations liées aux dégradations de ce second sinistre toujours en cours (jusqu'à fin 2023).
190 000 € de budget dont 53 % de fonctionnement et 47 % d'investissement.





Perspectives 2023

Les Archives départementales ont pour projet de rénover leur site internet propre, qui est le plus consulté du Département. Plusieurs chantiers liés à l'amélioration de la situation des bâtiments sont également en cours (inventaire complet du service, création de salles de travail pour les agents et d'une salle des entrées, amélioration du traitement des sinistres par la mise en place de procédures, plan de sauvegarde des collections, etc.).

Les Archives sont également associées directement aux projets de dématérialisation menés au sein du Département et engageant, en partenariat avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI), le projet de création d'un système d'archivage électronique afin de permettre une meilleure gestion des données numériques du Département. Les activités autour de l'exposition se poursuivent en 2023.



Syndicat mixte du conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron (CRDA)

État des lieux

Le Conservatoire de l'Aveyron est un établissement d'enseignement artistique spécialisé classé qui propose deux disciplines : la musique et le théâtre.

La musique est présente sur l'ensemble des 15 antennes réparties sur le territoire départemental ainsi que sur de nombreux dispositifs en lien avec le milieu scolaire : Classes à Horaires aménagés (CHAM), Orchestre et chœur à l'école, interventions de sensibilisation etc.

Le théâtre est enseigné sur l'antenne de Rodez et sur le territoire du nord Aveyron en partenariat avec l'Education Nationale : classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) et théâtre à l'école. Également proposé par le biais de dispositifs de sensibilisation artistique sur les antennes de l'ouest (Accueil petite

enfance RAM, crèche et multi-accueil) et auprès de résidents de l'hôpital et d'EHPAD dans le cadre de dispositifs « Culture et Santé ».

L'activité du Conservatoire reprend pleinement après 2 années de pandémie, les cours et la saison culturelle se déroulent dans des conditions normales d'accueil des élèves et du public.

- **40 disciplines enseignées** sur 15 antennes réparties sur le territoire départemental,
- une saison culturelle qui irrigue une large partie du territoire départemental,
- « **les Soirées Symphoniques** » (événement décliné sur 3 dates : le 7 juin à Millau, le 11 juin à La Primaube, le 17 juin à Villefranche-de-Rouergue),
- théâtre au collège **CHAT** (classe à horaires aménagés théâtre) au collège de Saint-Geniez d'Olt,
- interventions à l'école : **dispositif Orchestre** à l'école pour 7 écoles, **dispositif Chorale** à l'école pour 21 écoles, **dispositif théâtre** à l'école pour 4 écoles.
- **Interventions de sensibilisation** musicale dans les écoles : 6 écoles.
- interventions au collège : **dispositifs CHAM** (Classes à Horaires Aménagés Musique) pour 2 collèges (Les Quatre saisons à Onet-le-Château et Jean d'Alembert à Sévérac-le-Château)
- interventions en **crèches et structures petite enfance** (16 établissements), en EHPAD, en hôpital,
- **chorales intergénérationnelles**,
- partenariat avec **les comités de jumelage de Millau et Rodez** (France / Allemagne) dans le cadre de la saison culturelle.

Les chiffres clés

- **1324 élèves** inscrits en enseignement spécialisé / + de 760 heures de cours hebdomadaires
- **1446 élèves** en enseignement partenarial avec l'Education Nationale et la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique
- **40 disciplines artistiques** enseignées et **85 ateliers et orchestres**
- **68 enseignants** spécialisés

Moyens

1 267 500 € (contribution du Département)

Perspectives 2023

- le déploiement sur l'ensemble du département des actions d'éducation et d'enseignement artistiques et culturels notamment dans le temps scolaire,
- le renforcement de la territorialité des missions du Conservatoire à travers ses quatre pôles d'enseignement,
- la modernisation de l'activité du Conservatoire par l'informatique et le numérique,
- développement des Classes à Horaires Aménagés Théâtre au Collège Denys Puech de Saint-Geniez-d'Olt,
- voix et Théâtre : développement des interventions à l'école,
- partenariat Itinéraires Artistiques avec le service culturel du Département,
- convention avec les collectivités territoriales (saison culturelle),
- développement de partenariats avec les acteurs associatifs et privés du territoire,
- développement des musiques actuelles et traditionnelles.





SECTION TRIATHLON
OHNIT - AVEYRON

ATLÉTIE

11
1287

08

Défi n°5

#Jeunesse/ Éducation/Immobilier départemental

L'action pour la jeunesse, un nouveau pilier de l'action du Département. Cette politique ambitieuse en faveur de la jeunesse constitue un volet prioritaire du Projet départemental. Demain, les jeunes doivent trouver leur place ici et devenir des citoyens engagés et des ambassadeurs de l'Aveyron.

Le Département se doit de les guider et les accompagner dans leurs parcours d'adolescents, d'étudiants et de citoyens au service de tous.

Il doit aussi les associer à la réflexion, avec les partenaires des mondes de l'éducation et de la formation. Cette volonté politique forte se traduit par des actions en faveur des collégiens, des lycéens et des étudiants.

Les collèges aveyronnais

Le Département a en charge la gestion des collèges publics du Département. Il fournit les moyens financiers aux établissements au travers d'une dotation annuelle de fonctionnement leur permettant d'assurer les charges liées à l'exploitation des bâtiments.

Le Département met également à disposition des collèges, des agents qui ont pour mission d'assurer l'entretien des bâtiments, leur maintenance et de produire les repas à destination des collégiens pour le service de restauration. Ce sont ainsi plus d'un million de repas qui sont servis chaque année. Neuf collèges publics fournissent également des repas à dix-sept écoles primaires de leur secteur.

Chiffres clés

- **41 collèges dont 21 publics et 20 privés**
- **11 915 collégiens**
- **1 004 443 repas servis en 2021**
- **188 agents du Département**

État des lieux

Sectorisation des collèges

Le Département est compétent pour définir les secteurs géographiques de rattachement pour chaque collège public. La sectorisation des collèges publics a été entièrement revue.

Janvier 2022 : 17 réunions de concertation avec les maires, les chefs d'établissement, les élus, les services du Département et les services de la DSDEN. A l'issue de ce travail, l'Assemblée départementale et le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) ont validé cette sectorisation le 04/02/2022 et le 08/02/2022. Pour une mise en œuvre à la rentrée 2022, hormis les secteurs de Rodez et du collège du Larzac qui nécessitaient une plus large concertation. Ces secteurs ont été validés en CDEN le 1/12/2022 et validés par l'Assemblée Départementale le 16/12/2022 pour la rentrée 2023.

La sectorisation des collèges publics est amenée à évoluer en fonction des variations des bassins de vie et des flux de population.

Construction d'un collège et d'un gymnase à La Cavalerie

2016 : Décision de construction dans le cadre de l'arrivée de la 13^{ème} DBLE.

2016-2020 : Décision de maîtrise d'ouvrage commune Département – Communauté de communes Larzac vallées
Programme – Concours d'Architecture – Etudes – Permis de Construire – Appels d'offres
2021-2023 : Travaux

Au total, **38 entreprises aveyronnaises** sont intervenues sur le chantier que ce soit en phase études ou en phase travaux.
Capacité du collège 360 élèves, 12 divisions.
Surfaces : Collège : 4300 m² - Gymnase : 1800 m²
Les enjeux : répondre aux besoins des activités EPS des collégiens, des écoles ainsi qu'aux associations du territoire. La restauration du collège sera également ouverte aux écoles du territoire qui en feront la demande.
Investissements : Collège 16 M€ - Gymnase : 5,3 M€

Mise en accessibilité du Collège de Rieupeyroux – 2ème tranche : réaménagement de l'infirmerie et de la vie scolaire (400 000 € TTC).

Rénovation du Collège Jean-Moulin à Rodez –

2ème tranche : réaménagement de la vie scolaire, du CDI (Centre de Documentation et d'Information) et de l'infirmierie (500 000 € TTC).

Moyens

Investissement : 9,7 M€
Fonctionnement : 6,7 M€

Perspectives 2023

- **Sectorisation des collèges** de Rodez et création du secteur de La Cavalerie : mise en œuvre à la rentrée 2023.
- **Collège du Larzac** : Livraison du collège du Larzac et ouverture aux élèves à la rentrée 2023.
- **Mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement des collèges 2023-2028**, voté par l'Assemblée départementale le 3 février 2023, avec des ambitions élevées en matière de transition écologique : 19 M€ sur un volume total d'investissement de 57 M€.
- **Participation à l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial** en lien avec :
 - La Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
 - Le Pôle des Solidarités du Territoire
 - Le Bureau d'Etudes CERESCO



Actions pour la jeunesse

L'action pour la jeunesse lancée l'année dernière se poursuit. Cette politique ambitieuse constitue un volet prioritaire du projet départemental. Des actions ont déjà été déployées afin de permettre aux jeunes Aveyronnais de trouver leur place sur leur territoire et devenir des citoyens engagés et des ambassadeurs de l'Aveyron.

Le Département a engagé des projets ambitieux pour les guider et les accompagner dans leurs parcours d'adolescents, d'étudiants et de citoyens au service de tous.

Acteurs avant tout, les jeunes et les partenaires de la jeunesse sont aujourd'hui associés à de nombreuses démarches afin de répondre au mieux aux besoins identifiés ou d'améliorer l'existant.

Chiffres clés

- À la rentrée 2022 : **7 521 collégiens** inscrits dans le public et 4 394 dans le privé
- Dans les lycées d'enseignement général on compte **3 244 élèves dans le public et 2 015 dans le privé**. Côté enseignement professionnel, ce sont **1 513 lycéens dans le public et 655 dans le privé**
- Enseignement supérieur : effectifs en **hausse de 5%** sur cinq ans dans l'Aveyron – **4 000 étudiants**
- **42 sièges de Conseillers Aveyron Jeunes (CAJ) – mandature 2022/2024** lancée en octobre 2022
- **+ de 3 700 jeunes ont pu voyager** avec l'aide de la collectivité
- Près de **250 jeunes ont visité l'hémicycle** en 2022

État des lieux

C'est avec cette jeunesse que le Département a choisi de dessiner son avenir. Il s'agit de donner la possibilité à chaque jeune Aveyronnais de vivre pleinement sa citoyenneté quel que soit son âge. L'objectif n'est pas de faire une place à la jeunesse mais de lui donner les moyens de prendre celle qui lui revient de droit.

- Les élections du Conseil Aveyron Jeunes en octobre ont permis d'installer une nouvelle assemblée dynamique et prête à œuvrer durant 2 ans sur la thématique «Jeux olympiques 2024» et plus précisément sur le sport santé, la nutrition, la performance, l'environnement, l'engagement bénévole et sportif. Ils ont d'ores et déjà lors de leur soirée d'investiture, pu prendre conscience des responsabilités départementales.

- Dans le cadre du dispositif « Accompagner les jeunes qui bougent », le Département souhaite



continuer à favoriser le développement des projets de voyages éducatifs en accompagnant les établissements scolaires et leurs élèves dans la réalisation de voyages dont les contenus sont fondés sur la découverte patrimoniale, culturelle et sportive en Aveyron, en France ou à l'international.

- Concernant le travail de mémoire : le dispositif d'appel à projets permet de continuer à aider les écoles et les collèges à se rendre sur les lieux de mémoire des conflits 1914-1918 et 1939-1945, véritable acte citoyen où le souvenir côtoie l'avenir. Dans la même perspective élargie, la reprise des visites citoyennes médiatisées au sein de notre collectivité enrichit le parcours citoyen jeune : faire connaître pour mieux comprendre et mieux s'engager demain.



- La création du journal des jeunes « Mon Quotidien » spécial Aveyron offre à l'ensemble des collégiens un magazine consacré à des sujets généraux nationaux enrichis par des rubriques personnalisées locales. Il participe à l'information indispensable et vérifiée des jeunes, gage d'un avenir enrichi et sécurisé.
- Enfin, le Département a souhaité mettre en place une expérimentation afin d'accompagner au mieux les collégiens dans leur découverte du numérique. L'objectif étant que l'outil informatique soit accessible à tous et soit un outil maîtrisé dans leur parcours pédagogique et leur parcours de citoyen. Cet outil doit être enrichi de contenus adaptés. L'expérimentation concerne les jeunes collégiens d'une classe de 5^{ème} de deux établissements (privé et public) du Département et a mobilisé les référents numériques de chacun des collèges ainsi que les enseignants de ces deux classes.

Moyens

- **18 094 € pour le Conseil Aveyron Jeunes**
- **99 222 € pour le dispositif voyages et devoir de mémoire**
- **14 400 € pour le journal Quotidien « spécial Aveyron » distribué à tous les collégiens et corps pédagogiques**
- **2 818 137 € de dotation globale de fonctionnement pour les collèges publics**
- **2 832 911 € de dotation globale de fonctionnement pour les collèges privés**

Perspectives 2023

- Poursuivre le développement de la politique jeunesse autour de plusieurs axes en créant notamment des parcours spécifiques pour soutenir les jeunes Aveyronnais dans leur projet. Leur permettre d'expérimenter et d'explorer encore plus simplement leur territoire et au-delà, développer les visites découvertes hors les murs comme un véritable outil de médiation au service de la citoyenneté, permettre des rencontres avec le milieu professionnel dont les filières aveyronnaises d'excellence.
- Inciter les étudiants à faire le choix d'Aveyron en lien avec l'ADAT et développer des outils pour leur donner envie de rester et de s'investir sur leur territoire,
- Déployer dès la rentrée 2023, pour tous les élèves de 5^e (3300 ordinateurs enseignants compris), la mise à disposition d'un ordinateur enrichi de contenus utiles au développement de la jeunesse aveyronnaise pour un montant estimé de 1.8 Millions d'euros.

Agir sur le patrimoine départemental

En application des orientations du projet départemental, **le programme d'entretien et de modernisation du patrimoine départemental** prévoit d'équiper les bâtiments et de développer l'installation d'équipements participant à la transition énergétique : rénovation de chaufferies avec étude systématique de solutions durables, installation de systèmes « passifs » dans les bâtiments, mise en place de panneaux photovoltaïques et de bornes de recharge de véhicules électriques, déploiement de systèmes de supervision....

État des lieux

- Équipement de 5 sites en bornes de recharge pour véhicules électriques : CTD Flavin, MSD Rodez et Decazeville, Site Paraire, Immeuble impasse des Vieux Chênes,
- Lancement de la deuxième tranche des travaux de restauration à la Chapelle du Collège Royal : restauration des peintures recouvrant les tribunes et restauration des peintures des mobiliers.

Chiffres clés

- **400 m² de panneaux photovoltaïques** déjà installés (Unité territoriale de Villefranche-de-Rouergue et parc Bel Air),
- **5 sites équipés de bornes de recharge** pour véhicules électriques,
- **21 sites en télégestion** pour le chauffage / la ventilation / la climatisation ainsi que le contrôle d'accès / les alarmes dont 5 en supervision totale pièce par pièce,

- **1 site équipé et chauffé grâce au bois énergie** (Centre Technique Départemental à Flavin) et **1 réseau de chaleur** en gestion (chaufferie Sarrus à Rodez).

Moyens

- **Budget annuel dédié de 400 000 €** pour des actions spécifiques sur la transition énergétique, hors grands projets et sauvegarde annuelle, porté à **600 000 €** en 2023,

Perspectives 2023

- Équiper trois nouveaux sites de panneaux photovoltaïques, soit 480 m² (Unités territoriales en cours d'étude),
- doter de nouveaux bâtiments en bornes de recharge pour véhicules électriques,
- poursuivre les études et installations de chaufferie au bois (Cité administrative Paraire et bâtiments de Burloup à Rodez),
- poursuivre les travaux de restauration de la Chapelle du Collège Royal (tribunes et peintures des mobiliers), lancement de la restauration de 14 tableaux ; restauration et mise en valeur des fresques découvertes sur les murs de la chapelle de la Vierge.







Défi n°6

#Solidarité

Vers le développement social local

Le rôle du Département, chef de file de l'action sociale et médico-sociale, est conforté avec l'objectif de renforcer ses politiques et d'innover en matière de réponses et d'interventions sociales.

L'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA

Le Département accompagne les personnes en situation d'exclusion sociale ou professionnelle pour leur permettre de retrouver un emploi ou de favoriser leur insertion sociale. Ainsi il pilote et met en œuvre la politique d'insertion envers les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, et plus largement des publics en situation précaire (jeunes en difficultés, gens du voyage, difficultés liées au logement, etc.).

Après une année 2020 plombée par une crise sanitaire et économique puis une année 2021 marquée par un rebond qui a permis aux bénéficiaires du RSA les plus proches de l'emploi de revenir vers une activité salariée, on observe en 2022 une stabilité du nombre d'allocataires du RSA, mais toujours une grande fragilité économique dans un contexte de hausse des prix, notamment ceux de l'énergie. Le contexte reste favorable avec des entreprises qui recrutent plus facilement des personnes éloignées de l'emploi.

État des lieux

Mise en place du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) : déploiement du répertoire de l'offre DORA (moteur de recherche des offres de services des partenaires), test de Carnet de bord (outil partenarial pour un meilleur suivi et une meilleure coordination du parcours de la personne accompagnée) sur le territoire d'Espalion et mise en place des clubs de l'insertion (échanges locaux entre partenaires de l'insertion).

Déploiement de la Garantie d'activité, permettant un accompagnement socioprofessionnel pour 938 bénéficiaires du RSA, pour la création d'entreprise ou la recherche d'emploi salarié.

Signature de 140 contrats aidés dans les secteurs marchand et non-marchand.

Accompagnement de 975 personnes dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement

Chiffres clés

4 342 foyers bénéficiaires du RSA

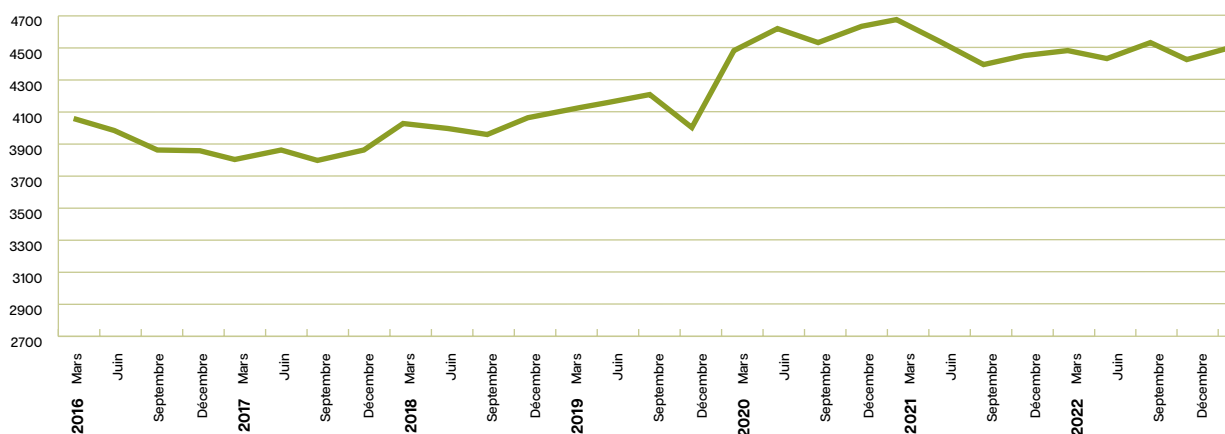
Moyens

- **26 706 007 €** pour le paiement de l'allocation RSA
- **3 558 119,76 €** au titre des politiques d'insertion

Perspectives 2023

- Expérimentation du **projet France Travail** sur le territoire d'action sociale de Villefranche-de-Rouergue / Decazeville.
- Poursuite de la mise en place du **SPIE** avec le déploiement de **Carnet de bord** et de **DORA** sur l'ensemble du département.
- Mobilisation de bénéficiaires du RSA sur **les rencontres de l'emploi**.

Évolution du nombre d'allocataires du RSA en Aveyron



Le soutien au développement social local et aux initiatives locales

Le Département a pour objectif d'engager des démarches sur les territoires en mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires d'allocations, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources disponibles, afin de faire émerger des projets locaux innovants permettant de renforcer l'inclusion et la cohésion sociale.

Ainsi, les dynamiques de développement social constituent, en complément de l'action individuelle des processus de transformation qui visent l'amélioration des conditions de vie des habitants et renforcent la cohésion sociale sur un territoire défini. Les projets de territoire d'action sociale et les dispositifs départementaux « sport et lien social » ou « culture et lien social » s'inscrivent dans cette dynamique.

État des lieux

Cette année encore, le Département a soutenu diverses initiatives locales : prévention des carences éducatives et soutien à la parentalité, forum naissance, sensibilisation aux violences verbales et leurs conséquences...

2022 a également permis de dresser un bilan et faire évoluer les cahiers des charges des deux appels à projets départementaux sport/culture et lien social. Le nouvel appel à projets départementaux sport et lien social a été lancé mi-septembre 2022. Par ailleurs, un forum de promotion des actions culture et lien social a permis le 18 novembre dernier de réunir les porteurs de projets financés depuis 2016. Cette journée a mis en lumière le bien-fondé du rapprochement des acteurs sociaux et culturels.

Perspectives 2023

- Une nouvelle formule d'appel à projets départementaux « Culture et lien social » sera lancée fin janvier 2023.
- Une vidéo de promotion sera réalisée.
- Le Département sera présent aux côtés des porteurs de projets.

Déployer des innovations et des expérimentations afin d'aller plus loin dans l'amélioration des réponses apportées aux personnes en perte d'autonomie tout au long de leur parcours de vie

Le Département œuvre pour préserver l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, résidant à domicile ou accueillies en établissement, leur proposer des prises en charge en adéquation avec leur parcours de vie.

Dans cet objectif, les professionnels du Pôle Solidarités Humaines accompagnent les citoyens aveyronnais ainsi que les responsables des différentes structures. Cette politique se traduit par la mise en œuvre d'actions qui s'articulent autour de la **prévention du vieillissement et de la perte d'autonomie**, de la **qualité du bien vieillir à domicile**, de la continuité d'**accompagnement du domicile à l'établissement**, de la structuration et de la coordination des parcours.

Elle se concrétise à travers : l'attribution et le financement de prestations (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide Sociale à l'Hébergement, Prestation de Compensation du Handicap, etc.) et le développement, le suivi et le contrôle de l'offre de services à domicile et en établissement, le déploiement d'innovations et d'expérimentations visant à aller plus loin dans l'amélioration des réponses apportées.

L'accès aux droits des personnes en situation de handicap est géré par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (**MDPH**), guichet unique, chargée de l'accueil, de l'information, de l'évaluation des besoins de compensation du handicap et de l'accompagnement et des personnes en situation de handicap.

État des lieux

- Mise en œuvre de la feuille de route stratégique et opérationnelle définie dans le cadre du conventionnement avec la Caisse Nationale des Solidarités pour l'Autonomie (CNSA).
- Dans le cadre de l'appel à projets CNSA pour le déploiement d'une plateforme des métiers de l'autonomie dans le département, mise en place de la gouvernance et finalisation du plan d'actions.
- Lancement d'une expérimentation visant à créer des plateformes d'accompagnement global des personnes âgées sur sept communautés de communes.
- Mise en place d'Ogénie, dispositif de lutte contre l'isolement des personnes âgées
- Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie : rédaction d'un nouveau programme coordonné d'actions 2022-2027
- # 6.14 Maintien à domicile : innover pour améliorer la prise en charge : mise en œuvre de la tarification à 22 € pour tous les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- Appel à candidatures pour l'octroi d'une dotation qualité aux SAAD
- Politique de l'habitat pour les personnes en perte d'autonomie (# 6.15) : appel à projets pour l'octroi de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) pour les dispositifs d'habitat inclusif.
- Déploiement du dispositif de relaying pour les aidants.
- Appel à projets pour la création de places de résidence autonomie pour personnes âgées : 40 places autorisées
- # 6.16 Soutenir et moderniser les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) : Participation au comité de pilotage pour la création du premier « EHPAD de demain » aveyronnais (Onet le Château). Suivi de projets complexes d'EHPAD en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- # 6.18 Améliorer la réponse de proximité aux usagers en situation de handicap : Réalisation d'une cartographie des circuits de traitement des dossiers de demandes de droits et prestations et d'actions d'amélioration visant à fluidifier et simplifier le traitement



- Définition d'un plan d'action pour mettre en œuvre la territorialisation de l'accueil de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- Création de dix places de Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH) pour l'accompagnement des adultes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme
- Ouverture du premier établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour adultes présentant un polyhandicap et des troubles du spectre autistique et création de places de SAMSAH autiste
- Bilan des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) première génération avec plusieurs gestionnaires et préparation des renouvellements.

Chiffres clés

- **96 274 personnes de 60 ans et plus** en Aveyron (34,4 % de la population)
- **16 575 personnes** ont été **bénéficiaires d'une prestation versée par le Département** (APA, ASH, PCH, etc.)
- **15 782 droits** pour les **personnes handicapées** décidés par la MDPH
- **14 Points info seniors** conventionnés couvrant 91% du territoire départemental

- **Personnes âgées : 81 établissements** (dont 62 EHPAD) avec **5 775 places** (dont 3 825 habilitées à l'aide sociale)
- **Personnes en situation de handicap : 17 établissements et 6 services**
- **23 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile** (SAAD) autorisés par le Département.

Moyens

- **Budget global de 113 075 157,83 €**
- **Dont pour les personnes âgées : 63 325 550,31 €**
- **Dont pour les personnes handicapées : 49 749 607,52 €**
- **APA à domicile : 27 445 601,40 €**
- **APA en établissement : 21 359 291,19 €**
- **Aide sociale à l'hébergement personnes âgées et personnes handicapées : 65 973 907,71 €**
- **PCH : 11 215 603,10 €**

Perspectives 2023

- Renouvellement du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- Plateforme des métiers de l'autonomie: Réunion des groupes actions et mise en œuvre des actions.
- #6.13 Plateforme d'accompagnement global des personnes âgées : Poursuite de la phase de construction du modèle de plateforme avec les territoires d'expérimentation pour une validation avant la fin de l'année 2023
- # 6.14 Maintien à domicile : innover pour améliorer la prise en charge
- Contractualisation avec les dix SAAD retenus dans le cadre de l'appel à candidatures pour l'octroi d'une dotation qualité aux SAAD
- Mise en œuvre de la réforme des services autonomie
- #6.15 : Suivi des habitats inclusifs et ouverture d'un nouvel appel à candidatures pour l'année 2024
- #6.16 : Poursuite du suivi de projets complexes d'EHPAD en lien avec l'ARS
- # 6.17 « Conforter et développer le dispositif de coordination des parcours des personnes âgées », ouverture de nouveaux Points info seniors conventionnés
- # 6.18 Améliorer la réponse de proximité aux usagers en situation de handicap: Déploiement de l'accueil des personnes handicapées au sein des Maisons des Solidarités Départementales (MSD) et de relais avec d'autres partenaires. Mise en place d'un comité des usagers au sein de la MDPH et lancement d'un plan d'action pour développer la « pair-aidance » et la « pair-expertise »



La protection de l'enfance et de la famille, une compétence majeure du Département

L'enfance, la jeunesse et la famille constituent un bloc de compétences majeures du Département. La DPPEF (Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance et de la Famille) a vocation à mettre en œuvre et animer les politiques départementales de prévention et de protection en faveur de l'enfant et de sa famille.

Certaines actions de prévention et de protection de l'enfance et de la famille sont directement mises en œuvre par les services de la DPPEF et d'autres sont mises en œuvre par les Territoires d'Actions Sociales au sein des Maisons de Solidarités.

État des lieux

- Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance 2020-2022 :
 - Avenant à la convention Département - Préfet - Agence Régionale de Santé ;
 - Mise en œuvre des objectifs : déploiement d'un nouveau dispositif d'accompagnement à l'autonomie des jeunes majeurs, plusieurs actions de formation pour les professionnels PMI, ASE, CRIP et partenaires, achats de matériel, nouvelles modalités de collaboration, sensibilisation des partenaires aux missions de prévention et de protection de l'enfance...
- Réponse à l'appel à projet de la CPAM, dans le cadre de la stratégie 2021-2022 de lutte contre les conduites addictives chez les familles accompagnées par la PMI, les enfants bénéficiant de mesures d'Aide Sociale à l'Enfance et leurs parents
- Audit ASE et déclinaison de la feuille de route ASE pour 2023.

- Acquisition et mise en place d'un logiciel de gestion des places d'accueil favorisant une gestion efficace du dispositif d'accueil en Aveyron.
- Organisation d'une journée partenariale le 24 Juin 2022 : « L'évolution des troubles psychiques - Quels outils pour une coopération efficace » (# 6.7 Accompagner les enfants à difficultés multiples).
- Organisation d'une conférence grand public et d'une conférence pour les professionnels sur les 1 000 premiers jours de l'enfant en partenariat avec l'UDAF : octobre 2022 (# 6.4 Renforcer les actions petite enfance).
- Participation au colloque de sensibilisation à la prévention et à la lutte contre les violences familiales le 25 Novembre 2022 (# 6.3 Renforcer la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales).
- Négociation des CPOM avec l'Association Emilie de Rodat et l'Association Millau Ségur (# 6.7 Accompagner les enfants à difficultés multiples).
- Formation de l'ensemble des Assistants familiaux par le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce sur les troubles de l'attachement (# 6.6 Valoriser le métier de « Famille d'Accueil » et # 6.7 Accompagner les enfants à difficultés multiples) 2022-2023.
- Elaboration d'un journal trimestriel par les assistants familiaux pour les assistants familiaux (# 6.6 Valoriser le métier de « Famille d'Accueil »).
- Travail sur les missions et les conventionnements des Centres de Santé Sexuelle (# 6.5 Développer des actions de Prévention en Direction de la jeunesse).

Chiffres clés

Au 31/12/2022

- **779 enfants et jeunes majeurs accueillis** au titre de la protection de l'enfance dans le cadre de mesures d'Aide Sociale à l'Enfance administratives (154 Accueils Provisoires) et judiciaires (548 Placements, 20 SEPAD et 57 Tiers Digne de Confiance) dont 158 mineurs non accompagnés confiés au Département.
- **855 enfants et jeunes majeurs suivis à domicile** dans le cadre de mesures d'Aide Sociale à l'Enfance administratives (318 AED mineurs/ majeurs) ou judiciaires (537 AEMO).
- **181 mineurs non accompagnés mis à l'abri** en vue d'évaluation de leur isolement et de leur minorité.
- **846 informations préoccupantes sur la situation de 1 503 enfants** ont été communiquées à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes.
- **2 165 enfants bénéficiaires d'un bilan de santé en école maternelle.**
- **4 259 visites à domicile** effectuées par les puéricultrices auprès d'enfants de moins de 6 ans.
- **8 agréments en vue d'adoption attribués, 6 agréments assistants familiaux, 31 agréments assistants maternels.**

Moyens

Budget global de 27 532 599,16 €
Dont pour l'hébergement des jeunes confiés : 15 052 193,97 €

Perspectives 2023

- Fin de mise en œuvre des objectifs de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance et bilan de la convention Département - Préfet - Agence Régionale de Santé.
- Fin de mise en œuvre des objectifs dans le cadre de la réponse à l'appel à projet de la CPAM, dans le cadre de la stratégie 2021-2022 de lutte contre les conduites addictives chez les familles accompagnées par la PMI, les enfants bénéficiant de mesures d'Aide Sociale à l'Enfance et leurs parents et bilan.
- Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance : réunion des membres de l'ODPE et journée(s) d'étude-colloque : Novembre 2023
- Mise en œuvre du plan d'actions ASE 2023.
- Travail sur le dispositif d'accueil : gestion des places, adaptation de l'offre avec notamment :
 - Signature CPOM Association Emilie de Rodat et Association Millau Ségur,
 - Mise en place de deux places d'accueil séquentiel (une place enfant et une place adolescent) à la MDEF pour soutenir les accueils complexes chez les familles d'accueil,
 - Intégration de la gestion des places MECS et Iva dans le logiciel de gestion des places du dispositif d'accueil.
- Acquisition d'un logiciel PMI.
- Travaux de rénovation de la MDEF.

Maison départementale de l'enfance et de la famille

La MDEF, ouverte 365 jours par an et 24 heures sur 24 est l'établissement départemental d'accueil d'urgence du dispositif de protection des mineurs et des femmes enceintes ou parents isolés avec enfants. Le SERA (Service Educatif de Relais et d'Accompagnement) intervient à domicile.

Ses missions :

- Accueillir en urgence ou de manière préparée
- Évaluer
- Orienter
- Assurer un suivi de proximité : Proposer un accompagnement psycho-éducatif de proximité à domicile par le SERA

État des lieux

Mise en place d'un DUERP spécifique MDEF.
Concours à titularisation (5 pour 4 titularisations).
Participation à l'organisation d'une journée partenariale « colloque sur l'évolution des troubles psychiques ».
Mise en place d'ateliers de médiation auprès des usagers (équithérapie, atelier carton, camps).
Elaboration des projets de service.
Recrutement d'un deuxième assistant familial.
Formation PSC1.

Chiffres clés

75 bénéficiaires accueillis en internat répartis ainsi :

- 4430 journées d'accueil sur le service adolescents
- 4340 journées d'accueil sur le service accueil familial
- 2540 journées d'accueil sur le service enfants

41 bénéficiaires accompagnés en milieu ouvert, soit :

- 9641 journées d'accueil sur le service SERA

Moyens

Dotation 2022 à la MDEF : 2 357 000 €

La MDEF, dont l'encadrement est composé d'un poste de Direction et de 4 chefs de services (3 éducatifs, 1 administratif) comprend trois services en internat :

- Un service « Enfants » (Mixte) Capacité : 6 enfants (+ 1 si fratrie en chambre double)
- Un service « Adolescents » (Mixte) Capacité : 9 adolescents
- Un service « Accueil Familial » Capacité : 5 studios pour maximum 15 personnes au total (enfants compris)

La MDEF comprend également :

- Le Service Educatif de Relais et d'Accompagnement (SERA - soutien à domicile). Public accueilli : Jeunes de 0 à 21 ans en difficulté sociale. Capacité : 40 suivis en moyenne

Outre les services éducatifs, le personnel MDEF est composé de :

- Une infirmière et deux psychologues (1,25 ETP)
- Le service administratif et des services généraux (maîtresses de maison, agent d'entretien, veilleur de nuit).

Perspectives 2023

- Création d'une salle SNOEZELEN espace sensoriel.
 - Développement de partenariats avec le FJT, MECS, ITEP, UMPA.
 - Création d'un espace « Yoga ».
 - Stabiliser l'équipe SERA.
 - Fête institutionnelle « 50 ans de la MDEF ».
 - Mise en place d'un logiciel usagers.
- Mise en place d'une place accueil séquentiel service enfants et d'une place accueil séquentiel service adolescents.
 - Élaboration du projet d'établissement.
 - Projet architectural : début de la première tranche de travaux de rénovation de la MDEF (extension pavillon Ouest).



La protection des majeurs vulnérables

La prévention et la protection des personnes adultes vulnérables constituent l'une des missions fondamentales de l'action sociale et médico-sociale.

À ce titre, le Pôle Solidarités Humaines :

- pilote le dispositif de protection administrative (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP),
- recueille et traite les signalements de majeurs (Informations Majeurs Signalés)
- assure le lien avec les autorités judiciaires,
- apporte son expertise aux professionnels et aux particuliers
- pilote la mise en œuvre du Schéma Départemental Prévention et Protection des Majeurs en Situation de Vulnérabilité (SDPPMSV)
- coordonne l'action départementale de prévention et lutte contre les violences faites aux femmes
- coordonne le dispositif du Point Conseil Budget (PCB)

État des lieux

- Signature le 4 juillet 2022 du schéma départemental de prévention et de protection des majeurs en situation de vulnérabilité 2021-2026 par 25 partenaires
- Colloque le 25 novembre 2022 « Violences sexistes, sexuelles, intrafamiliales, de la prévention à la reconstruction »
- Signature de la convention entre le Département, la Préfecture et le Groupement de gendarmerie départementale, relative à l'expérimentation de l'affectation d'un intervenant social du Département au sein de la brigade de gendarmerie de Villefranche-de-Rouergue
- Participation du Point conseil budget au conseil départemental de l'inclusion financière.

Chiffres clés

455 situations traitées dont :

- **140 dossiers de MASP**
- **184 Signalements Majeurs Vulnérables**
- **66 demandes de protection** introduites au Parquet civil
- **46 recueils de renseignements** du Parquet civil

9 ateliers sur les violences faites aux femmes à destination de 31 professionnels médico-sociaux

218 personnes accompagnées dans le cadre du PCB

Moyens

45 802 € au titre des MASP

Perspectives 2023

- Suivi de la convention de mise à disposition d'un intervenant social du Département au sein de la Brigade de gendarmerie de Villefranche-de-Rouergue en vue du déploiement de ce dispositif au niveau départemental.
- Lancement des nouveaux travaux inscrits dans le schéma de prévention et de protection des majeurs en situation de vulnérabilité.
- Révision du protocole avec les autorités judiciaires.

L'accompagnement en proximité des territoires d'action sociale pour améliorer les conditions de vie et la cohésion sociale

L'action de la collectivité en matière sociale s'inscrit dans un cadre partenarial (CCAS, communautés de communes, associations caritatives, etc.) et est mise en œuvre de manière territorialisée avec une volonté commune de lutter contre la précarité, l'isolement et d'accompagner les plus fragiles.

Les services sociaux de proximité, avec près de 400 agents intervenant dans les six maisons des solidarités départementales, à domicile ou au sein des soixante permanences sociales sur l'ensemble des territoires, poursuivent l'accompagnement des plus fragiles.

État des lieux

- La signature d'une convention de partenariat avec la mise à disposition d'assistants de service social du Département à la gendarmerie de Villefranche-de-Rouergue. L'expérimentation a débuté le 8/11/2022 avec la présence de professionnels à raison de 4 demi-journées par semaine à la gendarmerie.
- La formation des professionnels dans le cadre de la démarche « aller-vers » et le déploiement de nouvelles méthodes de travail social dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté (réfèrent de parcours, etc.) ;
- Le renouvellement de conventions partenariales et territoriales facilitant une meilleure coordination et un accès aux droits pour les usagers dans le cadre de Conventions territoriales globales ou de conventions particulières telle que la COORAFIN (coordination des aides financières) à Millau ;
- L'organisation d'ateliers collectifs de prévention (lectures aux tous petits, massages bébé) et l'implication des professionnels pour le développement des collectifs parentalité ;

- La mise en œuvre des actions des projets de territoires et notamment celles relatives à l'interconnaissance des acteurs locaux.

Moyens

**Près de 400 agents dans les MSD
6 800 € de secours d'extrême urgence accordés en 2022**

Perspectives 2023

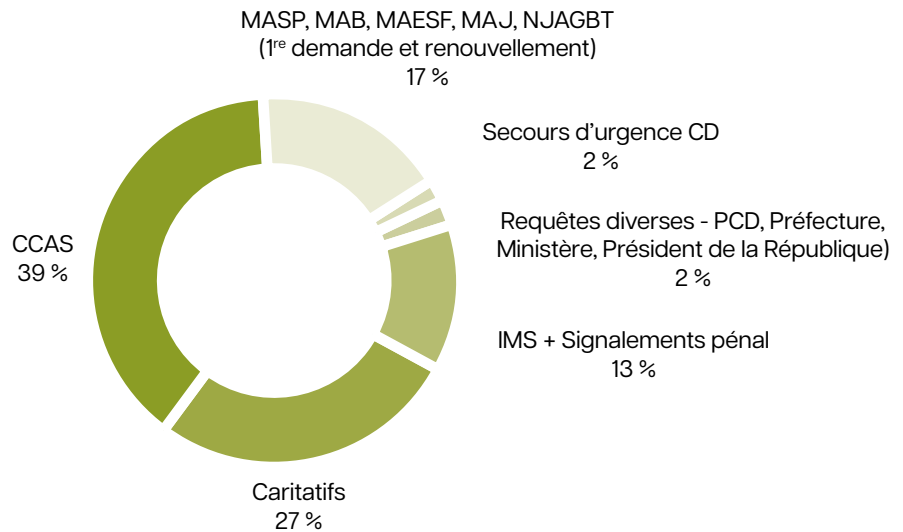
- Renforcer la visibilité du Département notamment en articulation avec les autres acteurs présents sur le territoire et en particulier les France Services.
- Lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales dans le cadre de la poursuite du travail autour des ISCG (intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie).
- La création d'antennes de la MDPH dans les Maisons des Solidarités Départementales pour améliorer la réponse de proximité aux usagers en situation de handicap ;
- L'installation de clubs de l'insertion à l'échelle des Maisons des Solidarités Départementales afin de renforcer la coordination des acteurs locaux.

Les rapports de situation sociale

Les quatre territoires d'action sociale ont effectué **5 518 rapports de situation sociale**. Ce nombre est en baisse par rapport à 2021 (- 4,8 %).

Zoom sur les rapports de situations sociales ne relevant pas des domaines enfance-famille, emploi-insertion-logement et personnes âgées-handicapées

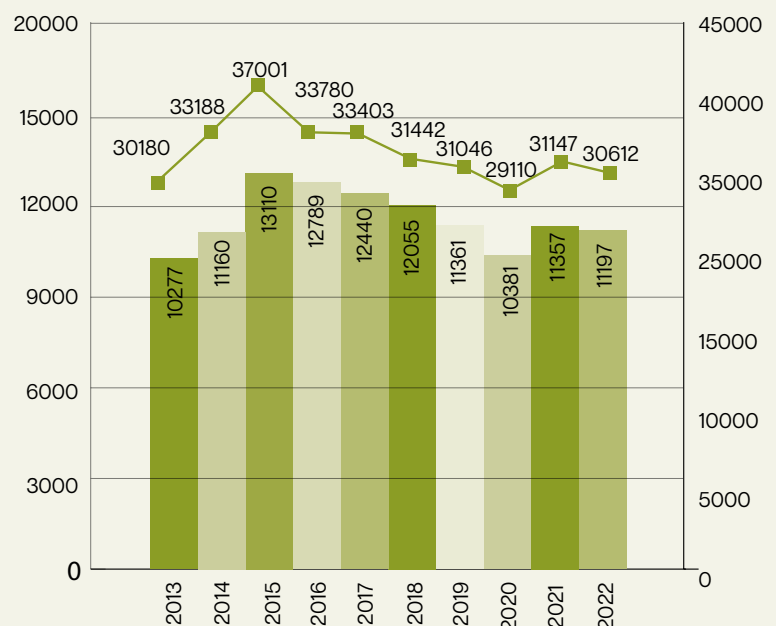
• La répartition du nombre de rapports de situations sociales (hors domaines enfance-famille, emploi-insertion et personnes âgées/handicapées)



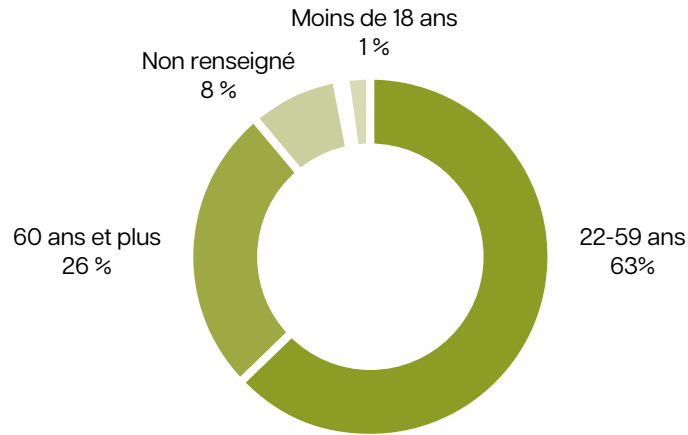
• Les ménages aidés et les interventions sur l'année

11 197 ménages aveyronnais ont été aidés (- 1,4 % par rapport à 2021) et ont donné lieu à 30 612 interventions (- 1,7 % par rapport à 2021) pour une population totale de 279 595 habitants (INSEE RP 2019).

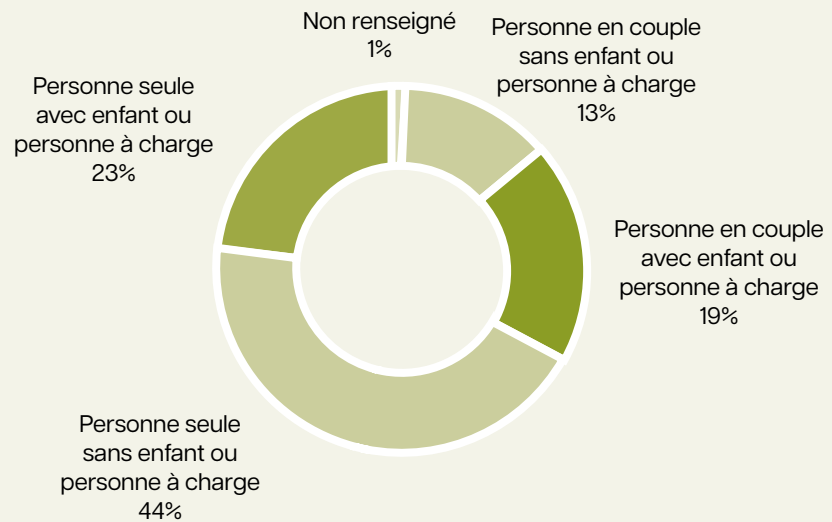
évolution du nombre de ménages aidés et du nombre d'interventions sur l'année



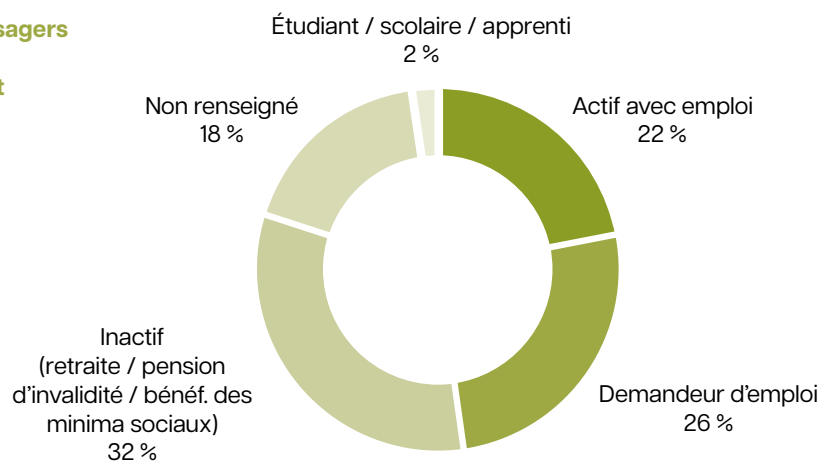
• **L'âge de la population aidée**
âge des usagers
accompagnés par les ASO
sur le département



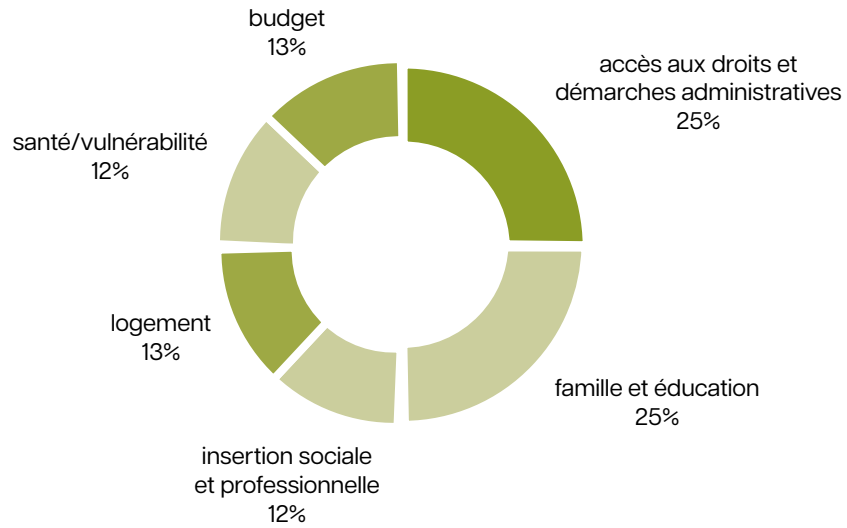
• **La situation familiale de la population aidée**
situation familiale des usagers
accompagnés par les ASG sur le
département



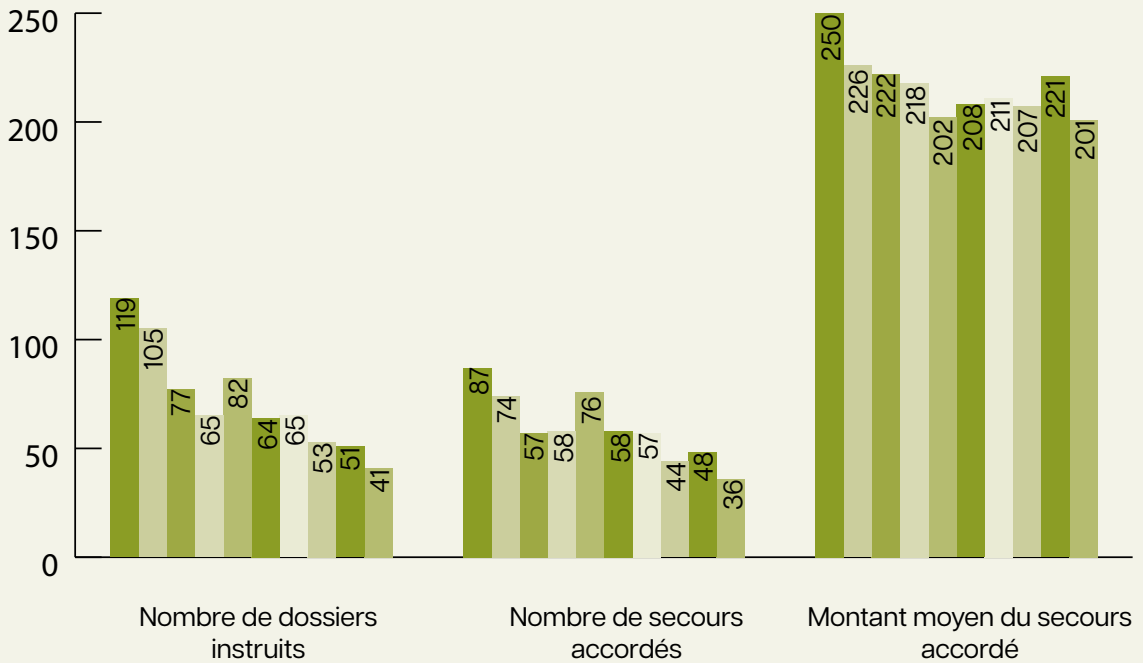
• **La situation professionnelle de la population aidée**
Situation professionnelle des usagers
accompagnés par les ASG sur le département



• La nature des interventions sociales
Répartitions des motifs d'interventions
sur le département



• Les secours d'extrême urgence





Défi n°7 #Mobilités

Le Département se donne de nouveaux objectifs de développement des mobilités douces et assure la sécurité sur ses 5 911 km de routes départementales. En parallèle, il se mobilise pour l'ouverture du territoire vers l'extérieur (transport ferroviaire, avion, etc.).

Modernisation du réseau routier départemental

État des lieux

La politique routière s'appuie sur les objectifs suivants :

- Désenclavement du territoire,
- Sécurité et confort des usagers,
- Attractivité économique et touristique du territoire,
- Préservation des ressources, notamment de la biodiversité,
- Expérimenter l'usage de nouveaux matériaux.

Exemple d'une opération de modernisation :

RD 992 – RD 73 – Carrefour de Saint-Georges-de-Luzençon

Le carrefour entre les RD 992 et 73 situé dans l'agglomération de Saint-Georges-de-Luzençon a été sécurisé, grâce à l'aménagement d'un « tourne à gauche ».

Ce projet s'inscrit dans l'amélioration de la desserte du futur hôpital médian sud aveyronnais.

L'aménagement, porté et financé par le Département, a été réalisé de novembre 2021 à octobre 2022, pour un coût total de 1.3 M€ TTC.

Exemple de mesures environnementales en faveur de la biodiversité :

Suivi écologique des mesures compensatoires :

Dans le cadre de ses projets de modernisation du réseau routier, le Département prend en compte les enjeux environnementaux. Il est amené à mettre en place la démarche Eviter, Réduire et Compenser.

Les créations de la déviation d'Espalion ainsi que la liaison Rodez – Causse Comtal ont nécessité la mise en place de mesures compensatoires. Ces mesures font l'objet d'un suivi périodique.

En 2022, ce sont les mesures compensatoires faune et flore de la liaison Rodez Causse – Comtal qui ont fait l'objet d'une analyse. Aucune mesure corrective n'est prévue.

Chiffres clés

5 911 km de routes départementales, 2^{ème} réseau routier d'Occitanie :

- Réseau principal : 970 km
- Réseau secondaire : 4 941 km

Moyens

Le budget alloué à la modernisation du réseau routier s'élève à **31,3 millions d'euros**.

Perspectives 2023

Les perspectives 2023 consisteront à poursuivre la modernisation du réseau routier avec les principales opérations :

- RD 994 – RD 161 : Giratoire de Saint Joseph
- RD 926 – RD 132 : Giratoire de « La Glèbe »
- RD 911 : Aménagement de la section « Bois du Four »

Mais également accentuer la prise en compte des enjeux environnementaux et foncier dans ses projets.

- Suivi environnemental des mesures compensatoires de la déviation d'Espalion.
- Mise en place pour les opérations importantes de convention de préfinancement avec la SAFER.



Gestion des ouvrages de franchissement (ponts et tunnels)

État des lieux

Le patrimoine routier du Département compte près de 1 500 ponts et 9 tunnels. Sont considérés comme ponts, toutes les constructions permettant de franchir une brèche (cours d'eau, voie de circulation, etc.) et ayant une ouverture supérieure à 2 mètres.

Depuis 1990, l'ensemble de ces ouvrages de franchissement fait l'objet d'une visite périodique de leurs structures, de leurs fondations et de leurs équipements.

Les programmes des opérations de réparation sont établis en privilégiant les ouvrages les plus dégradés situés sur les itinéraires présentant l'importance fonctionnelle la plus importante (trafic, impact économique d'une restriction de circulation, etc.).

Exemple d'opération de réhabilitation : pont de Saint-Izaire

Situé sur le canton de Saint-Affrique, le pont de Saint-Izaire permet à la Route Départementale 60 de franchir le Dourdou. Cet ouvrage, de type « bowstring » en béton armé et d'une longueur totale de 72 mètres, a été reconstruit en 1931 suite aux crues de mars 1930. Son mauvais état imposait une réparation générale (bétons dégradés et peintures à reprendre, tablier à renforcer)

La principale difficulté réside dans l'enlèvement de la peinture qui contient de l'amiante et qui nécessite, par conséquent, des conditions de travail et de protection de l'environnement particulières.

Le pont se situant dans le périmètre du château de Saint-Izaire, le choix des matériaux et des couleurs a été réalisé en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Le chantier a débuté en mai 2022 et devrait se terminer au début de l'année 2024.

L'ensemble de l'opération s'élève à 3,75 M€.

Chiffres clés

Valeur à neuf du patrimoine des ouvrages de franchissement: 551 M€, 1 477 ponts inspectés périodiquement depuis 30 ans

Moyens

En 2022, l'Assemblée Départementale a consacré à la sauvegarde des ponts et tunnels 3.9 M€.



Perspectives 2023

- Poursuivre les efforts engagés pour surveiller et maintenir l'état de ce patrimoine.
- Terminer les travaux de réhabilitation du pont de Saint-Izaire.
- Poursuivre les études de réparation des ponts importants (Brousse le Château, Maziès, Couffoulens).
- Engager d'importants travaux de rénovation du Pont-Neuf de Saint-Affrique, chantier qui se poursuivra en 2024.
- Poursuivre les travaux de réparation d'une quarantaine de buses métalliques présentant une corrosion avancée avec une programmation sur les 8 ans à venir pour un budget annuel moyen de 500 000 €.



Sauvegarde des Chaussées

État des lieux

Le patrimoine routier est soumis aux effets du trafic, du vieillissement et des agressions climatiques. Il subit inévitablement des dégradations.

La « durée de vie » moyenne d'une chaussée se situe, en fonction de l'importance fonctionnelle de la route, entre 15 et 20 ans.

Le Département a pour compétence obligatoire de « sauvegarder » ce patrimoine.

Chiffres clés

- **300 km traités (5 % du réseau total)**
- **25 000 t d'enrobés bitumineux**
- **28 000 t de graves émulsion**
- **135 ha d'enduit superficiel**

Moyens

La sauvegarde comprend ainsi toutes les actions visant à assurer la pérennité du patrimoine et la sécurité des usagers. Elle concerne notamment le renouvellement ou le renforcement périodique des couches de roulement.

- **11 M€ investis**
- **8 agents à temps plein, avec renfort des équipes sur les territoires**

Perspectives 2023

- **Pérennisation des structures de chaussée** en enrobés en réalisant une campagne de colmatage de fissures par pontage
- **Développement de la transversalité** dans la programmation et le suivi de l'exécution des opérations

Mobilités douces

État des lieux

Aires de covoiturage

Le projet départemental prévoit l'aménagement d'aires de covoiturage modernes et adaptées aux nouveaux besoins de mobilité (#7.10) avec la possibilité d'équiper les aires de covoiturage d'ombrières photovoltaïques.

La mise en place de ces équipements a fait l'objet d'une première étude de faisabilité avec une étude d'opportunité et l'analyse de plusieurs modes d'investissement.

Voies cyclables

Balises des circuits Vélo et fromages du Laguiole et du Roquefort :

En 2020 et 2021, le département de l'Aveyron a candidaté à l'appel à projet lancé par l'Assemblée des Départements de France (ADF) « Vélo et Fromages, la France sur un plateau », pour la création de deux circuits cyclo-routiers, autour des deux AOP phares du Département : le Laguiole et le Roquefort

Labellisés par l'ADF, ces deux circuits seront balisés au 1er semestre 2023, en partenariat avec la communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène et la communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons.

Moyens

En 2022, le Département a mobilisé des moyens en ingénierie pour les études à mener sur les aires de covoiturage et les mobilités douces.

Perspectives 2023

Le Département engagera une révision de son schéma départemental **des aires de covoiturage**. Il intégrera une réflexion sur l'intermodalité et la modernisation de l'offre de service de ces aires au travers notamment de **l'équipement en ombrières photovoltaïques**.

Le Département poursuivra l'aménagement de nouvelles aires avec notamment deux projets majeurs à proximité d'Espalion et de Villefranche-de-Rouergue.

Le Département va également engager l'élaboration d'un schéma directeur départemental des mobilités douces, en lien étroit avec les communes, les communautés de communes, les acteurs du tourisme et les représentants des usagers.

Exploitation routière

État des lieux

#7.6 Relèvement de la vitesse maximale autorisée (VMA) à 90 km/h sur l'ensemble du réseau routier départemental :

Après avoir procédé au relèvement de la Vitesse Maximale Autorisée sur 1 040 km de routes départementales en 2021, la demande d'homogénéisation de la limitation à 90 km/h inscrite dans le projet départemental a reçu un avis favorable des membres de la Commission Départementale de Sécurité Routière le 30 mai 2022. Pour mettre en œuvre cette mesure, des études de sécurité ont été menées sur 14 sections du réseau routier structurant. Au total 5 400 km du réseau routier départemental bénéficient du relèvement de la VMA qui a conduit à la signature de 453 arrêtés de circulation. Les services techniques départementaux ont procédé à la pose de 35 panneaux de communication « 90 » implantés au droit des principales entrées dans le département.

Chiffres clés

Signalisation et équipements de la route :

- Renouvellement du marquage sur près de 700 km de RD
- Pose de 1 200 ml de glissières de sécurité, 850 ml d'écrans pour motocyclistes et de 1 500 ml de murs de retenue en béton
- Renouvellement de la signalisation verticale de police sur 80 km de RD
- Renouvellement de la signalisation directionnelle de 24 carrefours entre RD

Comptages routiers :

- 100 comptages temporaires
- 150 analyses de vitesse

Gestion du réseau :

- 999 autorisations d'occupation du domaine public routier
- 978 arrêtés de circulation/transports exceptionnels/ épreuves sportives
- 366 avis d'urbanisme

Moyens

Budget de 10 M€ pour l'entretien et la surveillance du réseau routier départemental

Perspectives 2023

- Afin de clarifier les compétences entre les collectivités, le Département a initié un conventionnement global de gestion avec les communes pour préciser les responsabilités et les modalités d'entretien des différents aménagements présents sur la voirie départementale.
- En vue d'améliorer la relation à l'utilisateur, le Département va expérimenter une information spécifique à l'attention des riverains et des usagers sur les contraintes de circulation imposées par les travaux routiers engagés par la collectivité.

Viabilité du réseau routier départemental

Avec ses 5 911 km de route, le réseau départemental représente un patrimoine important dont l'entretien et la modernisation contribuent à l'attractivité des territoires aveyronnais.

La politique routière départementale détermine les modalités de mise en œuvre des tâches de viabilité.

Ces missions recouvrent les actions d'exploitation, d'entretien courant et de conservation du domaine public routier départemental. Cinq plans d'intervention précisent les niveaux de service à l'utilisateur définis par la politique routière, ainsi que les méthodes de mise en œuvre :

- Plan d'intervention Viabilité Hivernale
- Plan d'intervention Surveillance Active
- Plan d'intervention Végétation
- Plan d'intervention Convergence des Efforts
- Plan d'intervention Ouvrages d'Art

En charge de ces missions, la Direction des Mobilités et de l'Ingénierie Territoriale dispose de ses propres services (siège à Flavin et 4 antennes territorialisées Aveyron Mobilités et Ingénierie - AMI) et recourt également de manière significative à la sous-traitance pour les travaux de viabilité (fauchage, déneigement, etc.). Les services routiers s'appuient sur des moyens humains, matériels et financiers conséquents : 30 Unités Territoriales regroupent 200 adjoints techniques encadrés par 30 chefs d'Unités, ainsi qu'une équipe de 11 agents en charge de travaux spécialisés (marquage, élagage, glissières, etc.).

État des lieux

- Viabilité Hivernale : 68 circuits en régie épaulés par 45 marchés confiés à des prestataires externes pour un volume de 1 315 interventions et une consommation de 3100 tonnes de sel de déneigement pour la campagne 2022-2023
- Surveillance/entretien normal du réseau : 6 537 journées/agents pour les activités de fauchage et de débroussaillage, 416 journées/agents pour la préparation des chantiers de revêtement
- Mise en œuvre d'une action de sensibilisation des usagers à la sécurité des agents des routes : un

travail en atelier avec les agents concernés a été engagé fin 2022 et se poursuit en 2023

- En complément des informations communiquées sur INFORROUTE et en période de viabilité hivernale, de mi-novembre à mi-mars, lorsque les conditions de circulation sont dégradées, une information spécifique est réalisée à destination des usagers via les médias locaux et les réseaux sociaux.

Chiffres clés

- **Journées d'agents sur chantier : 32 161** pour l'année 2022
- **35 agents pour 1000 km de route** : l'un des ratios longueur de réseau/ effectif les plus faibles de France
- **0 litre de produit phytosanitaire épandu sur les dépendances du domaine public routier départemental**

Moyens

La réalisation 2022 en budget de fonctionnement s'est élevée à 12 M€.

Perspectives 2023

La Direction des Mobilités et de l'Ingénierie Territoriale (DMIT) poursuivra les actions de modernisation de l'information aux usagers du réseau routier départemental, lors des saisons d'entretien (fauchage, PATA - Point à temps automatique) ou pour les sections en travaux notamment. L'année 2023 sera également consacrée à la préparation du transfert de l'exploitation de la RN 88 entre Le Lachet et l'A 75.

Une flotte Véhicules et engins

La Direction des Bâtiments et Moyens Logistiques (DBML) gère et entretient une flotte de **600 véhicules** roulants (420 véhicules légers et utilitaires, 110 poids lourds et 70 engins de TP). Pour la période hivernale, ce ne sont pas moins de 60 camions qui sont équipés en saleuse et outils de raclage pour assurer le déneigement.

État des lieux

L'entretien et les réparations de ces véhicules sont, soit effectués au niveau de l'atelier de Bel Air en interne, soit réalisés par des garages privés au travers de marchés publics. Un suivi analytique est assuré avec l'aide du logiciel GESCAR. Le renouvellement est programmé sur la base de deux critères (âge et heures ou kilomètres), croisés avec l'état général et le coût d'entretien du véhicule.

Egalement, au sein du Parc, une équipe d'exploitation réalise des travaux d'entretien routier pour le compte des antennes territoriales (marquage routier, pose de glissières de sécurité, réparations de chaussée, lamier, etc.).

Chiffres clés

Achats 2022 :

- **1 tractopelle,**
- **1 Unimog** équipé pour la période hivernale d'une fraise autoportée, d'une saleuse et d'une étrave (basé à l'Unité Territoriale de Laguiole) et pour la période estivale d'un engin pour faucher sous les glissières de sécurité.

Moyens

- Renouvellement véhicules et engins
820 000 € en 2022
- Dépenses en fonctionnement (entretien, carburant, pièces, locations, - hors amortissement)
4 000 000 € en 2022

Perspectives 2023

Poursuivre l'intégration dans la flotte actuelle de véhicules à faibles émissions et à très faibles émissions en gaz à effet de serre et polluants atmosphériques pour répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux (véhicules électriques, hybrides, etc.).



Politique foncière

État des lieux

Mise en œuvre du Contrat de Projets Aveyron Territoires (CPAT) avec Rodez Agglomération et la commune de Rodez, approuvé par la Commission Permanente du 4 février 2022 :

- Cession des Haras à la commune de Rodez
- Acquisition de l'immeuble sis place Adrien Rozier et cession de l'immeuble 33, avenue Victor Hugo dans le cadre d'un échange foncier avec Rodez Agglomération
- Acquisition de l'immeuble Burloup II, avenue de l'Europe

Cession d'un appartement et de deux garages à Rodez

Lancement de deux procédures de transfert de propriété prévues par le Code de la Voirie Routière dans le cadre d'élargissement ou de redressement de la RD 46 (Saint-Félix-de-Lunel et Pruines) et RD 77 (Lapanouse-de-Cernon et Sainte-Eulalie-de-Cernon)

Réalisation de référé constat avant travaux d'aménagements routiers pour éviter des mises en cause abusives de la responsabilité du Département (RD 285 et 997 Belcastel et RD 22 Nauviale)

Développement du partenariat avec la SAFER.

Chiffres clés

Les Commissions Permanentes du Département ont approuvé :

- **L'acquisition de 333 parcelles** représentant une surface de 39ha 55a 34ca pour un montant de **278 969 €** (hors occupations temporaires, évictions)
- **La cession de 101 parcelles** d'une superficie de 12ha 47a 06ca pour un montant de **114 053.77 €**
- **Le préfinancement de 41ha 98a 40ca** (parcelles acquises et gérées par la SAFER pour le compte du Département) dans le cadre d'un projet de **liaison RN 88 – RD 911** (Le Lachet – Flavin)

L'ensemble de l'activité foncière a généré un mandatement de **977 034 28 €** dont 715 850 € au titre des préfinancements de parcelles.

77 actes en la forme administrative ont été signés dont 52 rédigés en interne.

Objectifs

- Sécuriser juridiquement les projets routiers et patrimoniaux en acquérant les emprises foncières bâties ou non bâties nécessaires
- Privilégier les négociations amiables afin d'éviter les procédures d'expropriation
- Maîtriser les délais de transfert de propriété en rédigeant des actes de vente, d'échange, de servitude en la forme administrative conformément à l'article L 1311-13 du CGCT
- Conseiller et assister les services du Département et les membres d'Aveyron Ingénierie

Perspectives 2023

- Cessions patrimoniales (maison à Comps, parvis S^e Catherine à Rodez, etc.)
- Acquisitions foncières dans le cadre de divers projets à Saint-Affrique (Maison des Solidarités Départementales (MSD)), à Flavin et à Villefranche-de-Rouergue (MSD)
- Signature d'une convention de préfinancement avec la SAFER dans le cadre de l'amélioration de la desserte du futur hôpital médian à St Georges-de-Luzençon.
- Transfert de la RN 88 et projet de mise à 2x2 voies (en fonction des éléments transmis par l'Etat, sécuriser les emprises foncières transférées pour l'exploitation de l'actuelle RN 88 et les emprises nécessaires au projet de mise à 2x2voies)



Un département ouvert vers l'extérieur

L'aéroport Rodez-Aveyron est un outil au service d'une politique de développement et d'attractivité du territoire.

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de l'Aéroport de Rodez-Aveyron a pour membres le Département, Rodez Agglomération, la Région Occitanie et la CCI : il est propriétaire du site et déléguant pour la ligne Rodez-Paris ainsi que pour l'exploitation du site aéroportuaire.

L'aéroport est nécessaire au maintien et au développement des activités économiques et touristiques du territoire. Il offre une mobilité alternative à la route pour l'ouverture du département vers l'extérieur.

La volonté des élus au sein du Syndicat Mixte est de déployer une stratégie pour pérenniser et développer cette plateforme, en y accueillant de nouvelles activités liées à l'aéronautique et en développant les offres de destinations.

État des lieux

- Au vu des contraintes sanitaires liées à la pandémie, négociations avec la compagnie délégataire de la ligne Rodez-Paris pour garantir le maintien des vols et ainsi l'accompagnement de la reprise économique du territoire,
- Développement de la plateforme pour l'accueil de nouvelles activités :
 - Signature avec l'entreprise AMELIA SYSTEMS, d'une convention d'occupation des deux grands hangars aéronautiques pour y installer une activité de maintenance pour avions.
 - Poursuite des études pour la requalification des deux hangars aéronautiques et le relogement des services pistes.
- Définition des nouvelles Obligations des Service Public (OSP) de la ligne Rodez-Paris afin de s'adapter aux besoins des utilisateurs.
- Patrimoine exemplaire : lancement d'une réflexion sur une démarche d'optimisation énergétique de la plateforme.

Moyens

- Travaux de mise aux normes aéronautiques européennes (EASA) de la plateforme : réalisation des travaux des aires de sécurité aux extrémités de la piste (RESA) pour un montant total de 380 000 € HT.
- Amélioration de la qualité de service : implantation d'un tunnel abris passagers rétractable (46 000 €).
- Travaux de marquage et de balisage (28 000 €).

Perspectives 2023

Pérennisation et développement des activités :

- Conduite de la procédure pour le renouvellement de la Délégation de Service Public de la ligne Rodez–Paris (mise en oeuvre janvier 2024).
- Lancement de consultation pour le renouvellement de la Délégation de Service Public pour l'exploitation de l'aéroport (mise en oeuvre juin 2024).
- Dialogue avec les partenaires de l'aéroport sur l'implication financière de chacun, afin d'assurer la pérennité de l'outil.
- Réalisation d'un état des lieux de la piste et des aires de stationnement des avions et réalisation d'un programme pluriannuel d'entretien des chaussées aéronautiques.
- Réflexion sur l'optimisation des emprises foncières de l'aéroport et proposition de scénarios d'aménagement.

Poursuite des travaux :

- Début des travaux de réhabilitation des deux grands hangars aéronautiques et des locaux annexes (Estimation de l'achèvement des travaux : fin 2024) (Estimation 3 M€).
- Début des travaux de construction des nouveaux locaux pour les services piste de l'aéroport (Estimation 1,6 M €).
- Travaux de mise en place de panneaux complémentaires de balisage en entrée de piste (panneaux de distance restante au décollage) rendus obligatoire par la réglementation européenne.
- Création d'un sas d'entrée pilotes, conforme en termes de sureté et de sécurité à la réglementation européenne.





Défi n°8

#Innovation/ Numérique/Énergie

Une agence pour faire face aux mutations sociales, technologiques, énergétiques et économiques

Le Département a décidé la création d'une Agence « Innovation/Numérique/Énergie ». Au service des collectivités, des entreprises et des Aveyronnais, elle les accompagnera dans les profonds changements, en cours ou en vue, des techniques et de la société.

Créer de l'attractivité grâce à l'innovation, au numérique et à l'énergie

Créer une **Agence Départementale de l'Innovation, du Numérique, et de l'Énergie** pour faire de l'Aveyron un département innovant et attractif, poursuivre le développement du **Très Haut Débit** par le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire et, poursuivre **des projets** en cours dans les champs du Numérique et de l'Énergie.

L'Agence Départementale de l'Innovation, du Numérique, et de l'Énergie

État des lieux

En novembre 2021, l'Assemblée départementale a décidé la création d'une Agence départementale de l'Innovation, du Numérique, et de l'Énergie.

En étroite concertation et collaboration avec les syndicats mixtes SIEDA (énergie) et SMICA (usages du numérique), la démarche d'élaboration du projet a été menée tout au long de l'année 2022 avec l'accompagnement de consultants spécialisés dans les domaines de l'innovation, du numérique et de l'énergie. **Une très large concertation** a été réalisée avec l'ensemble des acteurs et partenaires intervenant dans ces thématiques (collectivités locales, établissements publics, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers, Chambre de l'Agriculture, Université, acteurs associatifs et privés, etc.) pour une co-construction du projet. **Fin 2022 le projet a été validé** : objectifs et axes d'intervention de l'Agence, plan d'action, organisation, budget, etc.

Le déploiement de la fibre

Par contrat de délégation de service public piloté par le SIEDA pour les départements de l'Aveyron, du Lot et de la Lozère, **l'opérateur Orange s'est engagé à déployer le THD 100% fibre sur l'ensemble des territoires des trois départements à échéance 2022**. La crise sanitaire a ralenti le déploiement et l'achèvement du déploiement devrait intervenir fin 2023.

Les projets en cours

En parallèle de la démarche engagée pour la création de l'Agence, des projets ont été poursuivis en 2022 en partenariat avec le SIEDA et le SMICA

- **Lutte contre l'exclusion numérique** (fin du dispositif Pass numérique)
- Convention Département/SMICA pour la mise en œuvre du **wifi public** sur le territoire
- Diagnostics énergétiques sur bâtiments publics
- Expérimentations **gestion énergétique** de bâtiments publics à distance
- Convention Département/SMICA/SIEDA pour la réalisation d'un « **Plan corps de rue simplifié** » (PCRS image) à l'échelle du territoire départemental
- **Etude de faisabilité d'installation d'ombrières** équipées de panneaux photovoltaïques sur les aires de covoiturage et programmation pluriannuelle.

Chiffres clés

- **128 000** prises très haut débit ont été construites en Aveyron sur 156 000 à construire.
- **82 %** est le taux d'avancement du déploiement de la fibre pour l'Aveyron fin 2022

Perspectives 2023

Mettre en place l'Agence Départementale de l'Innovation, du Numérique, et de l'Énergie

Le support juridique retenu pour porter l'Agence est celui d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) constitué par le Département, le SIEDA, le SMICA et Aveyron Ingénierie. Une fois les démarches administratives abouties visant à obtenir l'arrêté préfectoral portant création du GIP, la nouvelle structure sera installée et sa mise en œuvre opérationnelle se fera progressivement tout au long de l'année 2023.

Le déploiement de la fibre

Poursuite et fin du déploiement de la fibre conformément aux objectifs fixés

Les projets en cours

- . Déploiement dans les communes ou communautés de communes du wifi public
- . Premières Installations d'ombrières photovoltaïques sur les aires de covoiturage
- . Finalisation du PCRS par vues aériennes réalisées par l'IGN
- . Études pour l'utilisation d'un logiciel de gestion départementale des médiathèques



Systèmes d'information de la collectivité

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) met en œuvre et assure le maintien en condition opérationnelle des moyens informatiques et téléphoniques, matériels et logiciels, délivrés aux agents de la collectivité et installés sur l'ensemble des sites du Département en tenant compte des évolutions en matière d'usages numériques et en appliquant les règles de sécurité, de confidentialité et de respect de la protection des données à caractère personnel (RGPD).

Dans les collèges, les missions SI du Département portent sur la mise en œuvre des nouveaux projets et sur l'évolution des équipements numériques des établissements (Postes de travail, réseaux, accès internet, Espace Numérique de Travail).

État des lieux

- **Lancement d'une expérimentation d'équipement d'outil informatique** individuel de deux classes de collège (rentrée septembre 2022)
- **Evolution de l'infrastructure du SI des collèges sur plusieurs domaines** : réseau (Wifi), sécurité et serveurs ainsi que le parc d'ordinateurs ; opération réalisée en mobilisant notamment les fonds du programme React-Eu
- **Dans le cadre du plan France Relance avec le soutien de l'ANSSI**, état des lieux de la sécurité du SI et plan d'actions pour renforcer la sécurité des données
- **Renouvellement** de l'infrastructure serveurs et stockage centrale
- Mise en œuvre du **Wifi à l'hôtel du Département**
- Déploiement d'une **solution d'alerte en cas d'agression** dans les MSD (Maison des Solidarités Départementales)
- Internalisation du Système d'Information d'Aveyron Culture
- **Dématérialisation** des élections professionnelles
- Mise en œuvre d'une **application de gestion de la formation des agents**
- Mise en œuvre d'une **application de gestion**

- **des places en établissement d'Aide Sociale à l'Enfance** et d'une application de suivi des informations préoccupantes
- **Changement de la nomenclature comptable** au sein du logiciel de gestion financière ASTRE-GF pour le rendre compatible à la nouvelle réglementation nationale (passage M52 à M57)
- **Mise en œuvre d'un observatoire territorial** pour le Pôle Solidarités des Territoires
- Mise en œuvre de l'outil **WebDelib+** permettant la publication des délibérations et arrêtés dans un délai d'une semaine et de manière individuelle
- Refonte de l'outil de gestion des **calendriers des agents des collèges**
- Refonte de l'outil de **gestion des stocks des centres d'exploitation**
- Déploiement du **logiciel de billetterie et de gestion des stocks des musées**

Moyens

Budgets alloués :

- **Investissement : 1 049 766 €**
- **Fonctionnement : 2 433 068 €**



Chiffres clés		Département	Collèges
Parc	Postes de travail	1 400	2 200
	Serveurs	170	140
	Sites en réseaux	38	23
	Applications	120	8

Perspectives 2023

- **Projet de dotation d'équipement individuel** pour tous les élèves de 5^{ème} du Département et développement d'applications destinées à la jeunesse aveyronnaise
- **Aménagement des installations numériques** pour le collège du Larzac
- **Refonte du site internet** des Archives départementales
- **Acquisition d'un logiciel de gestion** des usagers de la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (MDEF)
- Mise en œuvre d'un **espace numérique de partage** avec les partenaires externes
- Mise en œuvre d'une solution de **gestion des activités** de la PMI (Protection Maternelle Infantile)
- Remplacement du **logiciel de gestion des marchés**
- Mise en œuvre du **suivi d'activités des Maisons d'enfants à caractère social**
- **Remplacement de l'outil de suivi d'activités, de programmation des chantiers** et de programmation financière du domaine des routes
- Mise en place d'un **coffre-fort électronique + portail agent**
- **Evolution de l'outil de suivi** des activités d'Aveyron Ingénierie pour intégrer la tarification des prestations
- **Signature électronique** des Rapports et Délibérations
- Première phase de mise en œuvre d'un **Plan de Continuité d'Activité (PCA)**
- Evolution et modernisation des **infrastructures de téléphonie**
- Aménagement des installations numériques du Pôle Solidarités des Territoires sur **le site Adrien Rozier**
- **Projet sécurité ANSSI** : évolution de la messagerie, évolution du système de gestion des comptes informatiques, campagne de sensibilisation aux mails frauduleux, mise en œuvre d'un outil de déploiement de logiciels et de mises à jour



Défi n°9

#Attractivité/Tourisme

Une ambition déployée
avec l'Agence Départementale
de l'Attractivité et du Tourisme (ADAT).
Parmi les priorités du programme de la mandature figure
une ambitieuse stratégie d'attractivité.
Il s'agit d'améliorer le quotidien de tous et de révéler
l'Aveyron auprès d'un public à la recherche de nouveau
personnel et professionnel.

L'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme (ADAT)

Le 4 février 2022 la commission permanente a approuvé les statuts de la nouvelle Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme.

Les objectifs généraux de l'ADAT visent notamment à :

- « Donner envie d'Aveyron » pour fédérer les habitants, professionnels et institutionnels en faveur de l'attractivité et de l'accueil ;
- Développer l'image de l'Aveyron, sa notoriété et son attractivité ;
- Valoriser la qualité de vie du territoire auprès des habitants, des nouvelles populations actives et des professionnels que le Département souhaite ;
- Offrir une structure de concertation aux collectivités, aux organismes privés et publics ;
- Apporter son expérience en ingénierie touristique et attractivité aux pouvoirs publics ;
- Fédérer, accompagner les acteurs publics et privés qui concourent à l'attractivité du Département ;

Mettre le territoire en séduction

Travailler les clientèles de proximité : campagne de communication

Chiffres clés

- **18 780 317 affichages**
- **143 247 clics**
- 3^{ème} et dernière année de la campagne de communication « Trop loin, si proche, l'ailleurs n'est pas loin »
- Ciblage géographique : Métropoles de proximité : Toulouse, Montpellier, Lyon, Marseille, Bordeaux
- Planning de communication : 30 mars au 16 octobre 2022 : campagne printemps et automne
- Appropriation territoriale : une communication partagée = un impact amplifié
- Nouveauté 2022 : Tiktok

Chiffres clés

- **1 434 abonnés**
- **414 954 vues (pour 25 vidéos publiées)**

A l'été 2022, Tourisme Aveyron a lancé un compte TikTok dans le cadre de la campagne de communication « L'ailleurs n'est pas loin » afin d'ouvrir la visibilité de la destination à d'autres publics. La cible TikTok étant différente des autres réseaux, cela permet de faire connaître la destination à un public plus jeune grâce à un contenu adapté. A cette fin, une vingtaine de vidéos (capsules) courtes et dynamiques ont été créées.

TikTok étant également une plateforme de promotion de contenu payante, cette fonctionnalité a été utilisée dans le cadre de la campagne « L'ailleurs n'est pas loin » permettant de générer plus d'1,8 million de vues.

Gestion de la Relation clients

Chiffres clés

- **42 636 contacts à fin 2022 (7 200 contacts à fin 2021)**
- **2 emailing mensuels (minimum) (Mailing Grand public et Ambassadeurs)**

Depuis 2021, l'ADAT travaille en profondeur sa stratégie Gestion de la Relation client (GRC). En 2022, elle a poursuivi les objectifs marketing qui s'articulent principalement autour de trois axes :

- Développer l'attractivité de la destination Aveyron et notamment auprès de nouvelles clientèles
- Attirer et fidéliser la clientèle de proximité
- Rajeunir la clientèle

Un projet de stratégie départementale de GRC associant les offices de tourisme du département à notre démarche a été mis en place à partir du mois d'août avec l'adhésion de 13 offices de tourisme. Il a été établi conjointement avec les Offices de Tourisme (OT) un planning annuel de diffusion pour valoriser la diversité de l'offre de l'Aveyron tout au long de l'année.

Développer les relations médias

En 2022, l'Agence a participé à des workshops presse, a organisé des accueils de presse individualisés (journalistes et influenceurs) mais aussi un voyage de presse et un blog trip.

Chiffres clés

- **7 outils presse**
- **35 accueils de presse/média réalisés**
- **47 journalistes et influenceurs accueillis**
- **126 retombées presse**
- **3 003 365 euros de contre-valeur publicitaire**

Aire du Viaduc de Millau

En 2022, l'Aire du Viaduc a été ouverte 7 jours sur 7 (fermeture le 01/01 et le 25/12), avec des horaires ajustés suivant les saisons et les fréquentations. La clientèle accueillie sur le site en 2022 a été très majoritairement française.

Chiffres clés

- **433 289 personnes ont visité l'intérieur de la ferme**
- **90% de clientèle française**
- **38 709 personnes ont été renseignées**

Qualifier et promouvoir l'offre tourisme et attractivité

Qualifier

Tourisme Sport et Activité de pleine nature / itinérances douces

- Les chemins vers Saint Jacques de Compostelle : GR65, relance du chemin de Conques à Toulouse en lien avec les départements et les partenaires concernés : Fédération de randonnée Pédestre, Agence Française des Chemins de Compostelle et labellisation de 15 hébergeurs
- La Vélo Route de la Vallée du Lot, projet porté en lien avec les services du Département dont la partie aveyronnaise a été inaugurée le 27 avril 2022
- La Grande Traversée du Massif Central à VTT

Promouvoir

Pour promouvoir cette offre, l'ADAT a également participé à différents salons spécialisés :

- le Roc d'Azur à Fréjus du 05 au 09 Octobre, premier événement VTT au monde
- Festival du Vélo et des mobilités douces à Sébazac le 08 octobre

Le tourisme de groupe et d'affaires : temps forts 2022

- Workshop Destination Occitanie du 12 au 14 mars
- RDV France à Nantes du 22 au 23 mars
- IFTM TOP RESA Paris du 03 au 05 octobre en lien avec le Club des Sites et des 10 prestataires du groupe aveyronnais
- DESTINATION INCENTIVE Occitanie à Montpellier, aux côtés de l'Office de Millau du 15 au 17 octobre

À noter une nouveauté cette année, la participation de l'ADAT aux rencontres de la Mécanic Vallée à Figeac le 04 octobre.

La qualification du parc d'hébergements aveyronnais

Chiffres clés

- **119 meublés classés**
- **2 commissions de qualifications de chambres d'Hôtes Références ont permis d'attribuer 16 qualifications**
- **3 labélisations tourisme et handicap**
- **une vingtaine de porteurs de projets accompagnés, rencontrés, suivis**

Tourisme durable

L'ADAT a initié en 2022 la construction d'une stratégie vers un tourisme plus durable qui trouvera ses premières traductions concrètes en 2023

Animation de collectifs

Comme chaque année, différents collectifs d'acteurs se sont réunis autour de l'Agence pour mener à bien des actions conjointes au service de l'attractivité du département :

- Club des Plus beaux villages de France de l'Aveyron : 5 rencontres
- Club des Gîtes Exception Aveyron : 2 rencontres
- Club des Petites Cités de Caractère : 2 rencontres
- Club des offices de Tourisme
- Club des Sites
- Club des Tiers-lieux aveyronnais : cette mission a pris de l'ampleur en 2022 avec 2 rencontres et le lancement de différentes actions comme par exemple une participation commune à l'opération de Bercy

Animation des territoires

Deux états des lieux touristiques ont été lancés en fin d'année 2022 sur les communautés de communes du Plateau de Montbazens et de Decazeville communauté. Le travail se poursuivra en 2023.

Développer l'attractivité médicale, paramédicale et vétérinaire

L'attractivité médicale

En 2022 l'Agence :

- a accompagné 10 projets d'installation
- participé à 12 réunions de la Cellule Accueil Installation
- enregistré près de 40 contacts autour de projets d'installation de professionnels de santé

Au-delà de ces accompagnements « personnalisés », l'ADAT a poursuivi et amplifié les différentes actions visant à créer de l'attachement au territoire pour les internes et jeunes médecins comme depuis le lancement du programme en 2011

Quatre soirées d'accueil des internes, 2 à Millau et 2 à Rodez, ont permis de rencontrer et d'échanger avec 80 internes en stage sur le département

Un programme de coaching sportif a permis à 51 internes et remplaçants de se retrouver pour pratiquer des activités de pleine nature pour décompresser mais surtout créer du réseau

- la formation à la prise en charge de l'urgence en médecine générale s'est poursuivie en lien avec le SDIS autour de la formation de médecin-pompier
- La 6ème édition du Week-end Adrenaline Aveyron a été organisée permettant de faire découvrir notre département « grandeur nature » à des internes. Ce sont ainsi 180 internes venus de 12 facultés de médecine, représentant 28 spécialités qui se sont retrouvés en Sud Aveyron les 17 et 18 septembre. A l'issue du week-end plusieurs avaient d'ores et déjà manifesté leur volonté de venir dans notre département

L'Agence participe également à divers salons et événements professionnels pour promouvoir notre département auprès des étudiants en médecine :

- Participation à 2 congrès nationaux (ISNAR, CMGF) : 150 contacts qualifiés
- Participation à 2 forums liés à l'installation : 50 contacts qualifiés
- Participation aux journées de choix des stages des facultés de Toulouse et Montpellier qui ont permis de rencontrer 200 internes
- Enfin la cellule favorise la mise en avant des offres de remplacements et d'installation sur les territoires : 25 offres de remplacements et 72 lieux d'installation en ligne

Les autres professions médicales et paramédicales

Des actions ont également été lancées en 2022 en direction de nouvelles professions médicales et/ou paramédicales : plusieurs séances de travail ont été organisées avec les représentant(e)s des sages-femmes et des pharmaciens. Préparation du dispositif pour les dentistes en 2023.

L'attractivité vétérinaire

- Plusieurs démarches ont été engagées et/ou amplifiées pour favoriser la venue de jeunes vétérinaires ou élèves vétérinaires en Aveyron
- Constitution et animation d'un collectif réunissant professionnels et institutionnels engagés sur le sujet : Vétérinaires, Ordre des Vétérinaires, GTV12 et Occitanie, Chambre d'Agriculture, FODSA, DDETSPP 12
- Création, développement de liens avec les écoles vétérinaires
- Création de contenus de communication : photos, vidéos, témoignages, etc.
- Organisation d'un « week-end séduction » à Argences en Aubrac à l'occasion de la DAVALADA qui a permis de réunir 20 étudiants de l'école de Toulouse pour leur « Donner envie d'Aveyron » les 08 et 09 octobre
- Dîner d'accueil des nouveaux salariés vétérinaires

Prospecter les talents, faciliter les recrutements, accueillir les nouveaux arrivants

Pour ce faire, l'ADAT anime deux dispositifs complémentaires :

- « Viens vivre en Aveyron » permettant de révéler auprès des publics extérieurs les facilités de vie en Aveyron, les opportunités professionnelles (une cellule dédiée de deux personnes)
- « L'Aveyron recrute » qui offre, d'une part, la possibilité aux employeurs du département de présenter leur activité et d'y déposer des offres d'emploi et, d'autre part, aux candidats (aveyronnais et extérieurs) d'y déposer leur CV et de postuler.

Chiffres clés

- **2 521 offres d'emploi publiées via « l'Aveyron recrute » en 2022**
- **3 969 candidatures transmises en 2022**
- **954 employeurs aveyronnais disposant d'un compte**
- **2 événements d'accueil de nouveaux arrivants – 130 participants**
- **78 foyers accompagnés en 2022 dans leur installation en Aveyron**
- **10 133 visites sur « Viens vivre en Aveyron » (lancé en juin 2022)**
- **55 216 visites sur « L'Aveyron recrute »**

État des lieux

- Slowdating « votre nouvelle vie en Aveyron » le 8 octobre à Paris : différentes actions de communication en amont de l'événement ayant 870 pré-inscriptions sur les bases prospects – 200 contacts le jour J – 12 communautés de communes, 30 employeurs et de nombreux partenaires mobilisés

Cette opération a permis des retombées presse, en particulier : Capital sur M6 : « Salaires et pouvoir d'achat : quelles sont les régions les plus attractives ? » 3 400 000 téléspectateurs ; Stratégie : « Comment attirer le chaland sans publicité » 67 000 lecteurs ; Marianne : « Made in Aveyron » 1 275 000 lecteurs.

Le Monde « Des remèdes inattendus aux déserts médicaux » 2 572 000 lecteurs.

- « Farm Dating » organisé sur le stand Aveyron du Salon International de l'Agriculture
- 15 événements locaux de l'emploi avec l'implication des équipes de l'ADAT (Forum UMIH à Rodez, Provinlait à Réquista, Rencontres de la Mécanic Vallée à Figeac, Forum « l'Emploi près de chez soi » à Saint-Rome-de-Tarn etc.)
- Développement d'un concept de « kit employeur » en lien avec LACTALIS AOP & Terroirs à destination d'employeurs ayant des plans d'embauches importants
- Lancement de la plateforme « Viens vivre en Aveyron » en juin 2022 : plateforme destinée à héberger tous les contenus attractivité et complétant « l'Aveyron recrute » (qui devient la plateforme départementale de l'emploi)

Développer les performances des systèmes d'information et d'observation

Les systèmes d'information

Animation autour des outils numériques

Caravelis : logiciel de la base de données d'informations touristiques du département

- Appui auprès des offices de tourisme et partenaires utilisant la base de données partagée (Animation, Assistance, dépannage, conseils, etc.)

<https://www.pro-aveyron.com/se-developper/la-boite-a-outils/sita/>

Intégration des sites internet d'offices de tourisme dans l'écosystème Tourisme Aveyron

Dans un effort de mutualisation des moyens et pour permettre aux offices de tourisme désireux de profiter de la visibilité du portail et de l'expertise digitale de l'équipe Tourisme Aveyron, tout en gardant une certaine indépendance, l'ADAT a continué sa collaboration avec plusieurs offices de tourisme : Causses à l'Aubrac, Pays Ségali, Templiers Hospitaliers, Rougier Aveyron Sud, Terres d'Aveyron et Pareloup-Lévézou.

Projet VIA : Vivre et s'Installer en Aveyron (écosystème lié à l'attractivité)

Un écosystème autour de l'attractivité du territoire permettant de :

- Construire une offre territoriale, vivante et utile
- Concrétiser des projets de « nouvelle vie en Aveyron »

Les objectifs principaux :

- Faciliter l'accès aux informations clés d'attractivité pour de potentiels nouveaux arrivants ou acteurs économiques
- Améliorer la visibilité de l'offre territoriale aveyronnaise
- Accompagner les communautés de communes dans la construction et la promotion de leur offre territoriale

Les systèmes d'observation

Poursuite de la mission d'optimisation de la qualité des informations touristiques dans Caravelis

Suivi de l'offre de lits touristiques

Chiffres clés

208 332 lits touristiques

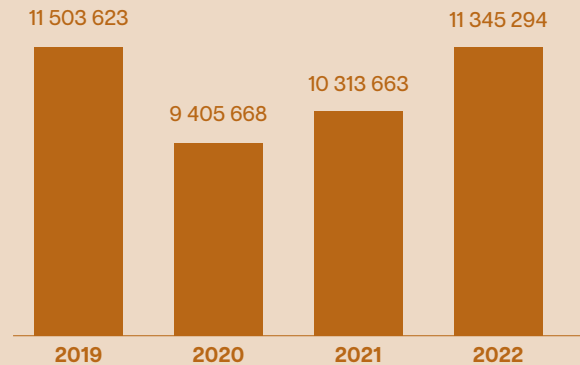
- **147 099 lits privatifs (non-marchands)**
- **61 233 lits marchands répartis ainsi :**
 - **Campings/PRL : 53,1% (soit 32 521 lits)**
 - **Locatif : 17,8% (soit 10 882 lits)**
 - **Hôtellerie classée : 12,4% (soit 7 612 lits)**
 - **Villages/Centres de vacances : 4,4% (soit 4 233 lits)**
 - **Chambres Hôtes : 4,1% (soit 2 460 lits)**
 - **Autre Hébergement Collectif : 5,7% (soit 1 985 lits)**
 - **Résidences de Tourisme : 2,5 % (soit 1 540 lits)**

Suivi de la fréquentation touristique en Aveyron via la méthode d'observation Flux Vision Tourisme Orange

Chiffres clés

11,3 millions de nuitées en 2022

Volume des nuitées totales (françaises + étrangères) du 1er janvier au 31 décembre



Évolution des nuitées totales

Période du 1er janvier au 31 décembre

+10.0% / 2021	+20.06% / 2020	-1.4% / 2019
---------------	----------------	--------------

Animation et déploiement du dispositif d'observation PILOT auprès des Offices de Tourisme de l'Aveyron

PILOT

Pilotage des Organismes de Tourisme en France initié par ADN Tourisme.

Les objectifs de PILOT :

- Disposer d'indicateurs normés pertinents
- Analyser le fonctionnement des structures
- Se comparer par strate à d'autres territoires en Région en France
- Etablir un benchmarking
- Disposer d'éléments stratégiquement déterminants

Attirer les jeunes diplômés, fidéliser les étudiants

Une nouvelle mission visant à attirer les jeunes diplômés et fidéliser les étudiants a été mise en place en 2022. Une marque « Viens Étudier en Aveyron » a été créée. Des contenus ont été déclinés, pour mieux communiquer en direction des étudiants : un stand, des kakémonos, un flyer, une vidéo ainsi que des capsules pour les futurs réseaux sociaux.

Coopération internationale/ coopération décentralisée

Après un contexte sanitaire défavorable à l'action internationale, la volonté du Département est désormais de reprendre la dynamique initiée depuis de nombreuses années avec nos partenaires argentins, roumains et japonais.

Ainsi, dans la continuité des partenariats engagés avec la Roumanie (Judet de Tulcéa), le Japon (Département du Hyōgo) et l'Argentine (Mairie de Piguë), la politique départementale place la coopération internationale sur les trois axes suivants :

- renforcer l'attractivité et l'image de l'Aveyron à l'international,
- soutenir la jeunesse, le sport, la culture, la solidarité à l'international à travers les territoires,
- lier le développement international à des objectifs de développement durable.



État des lieux

Japon

Février 2022 Réception d'une délégation japonaise. Temps d'échange sur le partenariat Aveyron / Hyogo avec le Directeur du bureau de représentation du Hyogo à Paris et Consul Général du Japon à Marseille

Novembre 2022 Semaine du Japon en Occitanie, deux événements en partenariat avec le Musée Soulages :

- Conférence, découverte et dégustation autour du saké avec le président du centre de recherche du saké de Harima
- Happening event de l'artiste calligraphe japonaise Aya Wada

Moyens

Frais de réception/accueil des délégations : 610 €

Perspectives 2023-2024

Japon

- Soutien et facilitation de l'exposition Soulages au musée départemental du Hyogo à Kobé au printemps 2024
- Redéfinir une nouvelle convention de coopération et signature en 2024

Roumanie

- Réalisation AAP (Appel À Projet) Jeunesse VI concernant le projet Jeunesse et Sport Tulcéa/Aveyron

Argentine

- Projet de numérisation des archives du patrimoine de Piguë en lien avec les Archives départementales de l'Aveyron, discussions autour de la rédaction d'une nouvelle convention de partenariat

Destination Aveyron

Le tourisme est par essence un pan de l'économie non-délocalisable. Il constitue un formidable moteur en matière d'attractivité et de développement. Il est souvent la première occasion de contact avec le territoire et peut générer une envie de revenir.

Le Département poursuit son soutien pour les actions et les projets touristiques menés par les acteurs pu-blics. Il peut également accompagner toute démarche qui valorise, dynamise l'Aveyron au travers d'actions d'animation, de promotion.

État des lieux

Chiffres clés

20 projets soutenus au titre du Fonds Départemental d'Intervention Touristique :

- 5 hébergements touristiques,
- 5 équipements structurants,
- 5 projets Activité Pleine Nature,
- 3 sites touristiques emblématiques,
- 2 aires d'accueil.

**5 manifestations ont permis
Réhabilitation des gîtes du Château
de Latour-sur-Sorgues**

Moyens

- **3 675 500 € de participation du Département au fonctionnement de l'ADAT de l'Aveyron**
- **531 733 € d'aides départementales générant 1 935 339 € de travaux**
- **40 303 € pour l'accompagnement des actions et animations locales**
- **168 696 € sur des opérations d'entretien de la navigabilité du Lot**
- **572 249 € de participation à l'activité d'organismes dont le Département est membre**



Manifestation : Nocturne des Métiers d'Arts
à Conques – Août 2022

Syndicat mixte de l'A75

Le syndicat mixte est concessionnaire de deux aires d'autoroute (Aire de l'Aveyron, Aire du Larzac), sous la présidence de Monsieur Arnaud Viala depuis le renouvellement de l'Assemblée départementale. Il a en charge la gestion, l'entretien, l'aménagement des dites aires.

Ces missions sont confiées par voie de conventions à des sous-concessionnaires. Le Conseil Syndical est composé des délégués des communes riveraines de l'A75, de la Région, du Département et des Chambres consulaires.

État des lieux

Un avenant au protocole d'accord a été négocié et signé entre le SM A75 et les sous-concessionnaires (TotalEnergie – Restaire – Maison de Pays). Il permet de matérialiser les accords entre les parties sur les modalités de construction, d'exploitation et d'investissement.

Le 7 juillet 2022 ont été inaugurés les nouveaux investissements : extension de l'aire de poids lourds, création d'une aire de camping-cars, aire de dépôt et de stationnement des bus etc.

Chiffres clés

Sur l'année 2022, l'aire de l'Aveyron a pu accueillir plus de 2,4M d'usagers et 1,3M pour l'aire du Larzac.

Moyens

- 143 974 € dépenses 2022
- 182 433 € recettes 2022
- 13 680 € de contribution du Département au fonctionnement du syndicat

Perspectives 2023

Aire de l'Aveyron

- Ouverture de la station de recharge pour les véhicules électriques
- Aménagement du sas d'entrée du rez-de-sol
- Installation d'une laverie automatique
- Déploiement d'un nouveau concept de machines à café
- Aménagement d'un cheminement de l'aire camping-cars vers le site



Syndicat mixte Sévérac Carrefour Aveyron

Sous la présidence de Monsieur Arnaud Viala, le comité syndical compte neuf membres représentant le Département, la communauté des communes des Causses à L'Aubrac et la CCI de l'Aveyron. Son principal objet est l'accueil d'entreprises industrielles exogènes sur le site des Cazes – Lapanouse de Sévérac.

État des lieux

Dans le cadre du projet d'aménagement de la zone des Cazes, la prospection des entreprises susceptibles de s'y installer a permis de définir la configuration de la zone.

Moyens

- **22 030 € dépenses sur 2022**
- **1 600 € de contribution du Département au fonctionnement du syndicat**

Perspectives 2023

Dans le respect de la procédure réglementaire qui s'impose et des études préalables nécessaires (étude géotechnique, étude faune et flore...) un dossier relatif au permis d'aménager devrait être déposé.

La parcelle du site « Les Cazes » concernée par le projet, d'une superficie d'environ 75 000 m², devrait être aménagée comme suit :

- voiries PL et VL (3 600m² environ)
- 1 bassin de rétention (de 3 000m² environ)
- des lots à bâtir





Défi n°10

#Sports

L'Agence Départementale du Sport pour tous les sports, pour tous les sportifs.

Signe manifeste de l'importance que le Département accorde au sport : la création d'un outil au développement des différentes politiques, l'Agence Départementale du Sport.

Elle va activer les interventions en faveur des diverses pratiques, du mouvement sportif avec comités et clubs, de l'élite, de l'animation des territoires et des équipements et infrastructures.

Le Département au soutien du sport malgré la crise

La politique sportive fait partie intégrante des 12 défis du projet départemental « l'Aveyr'On se bouge » avec comme enjeux majeurs :

- **La pratique sportive doit être accessible** à tous les Aveyronnais et particulièrement aux jeunes et aux publics les plus sensibles,
- **La santé par le sport** est au cœur des préoccupations, c'est une thématique centrale et transversale,
- **L'élite sportive départementale** doit être dynamisante pour tous les clubs et valorisante pour le département,
- **Le maintien du bénévolat** est une priorité pour la vie des clubs et des territoires,
- **L'offre de pratique sportive sur le territoire** doit être un facteur d'attractivité, de lien social et de solidarité intergénérationnelle,
- **Enfin, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** et le label départemental « Terre de Jeux 2024 » offrent une perspective rayonnante et fédératrice.

État des lieux

- **106 associations organisatrices** de manifestations sportives aidées pour 195 journées de compétitions et d'animation sur les territoires avec 170 234 participants
- **39 comités sportifs départementaux** et le CDOS accompagnés pour leur fonctionnement et leurs actions auprès des clubs aveyronnais, leurs éducateurs et leurs jeunes licenciés (appel à projets, contrats d'objectifs et les 17 Challenges du Département pour 7 435 jeunes sur 56 journées)
- **28 clubs de haut niveau aidés** à travers un partenariat en faveur de la formation, de l'attractivité, de la solidarité, du sport/santé (ex. : échanges avec des clubs ruraux etc.)
- **6 590 jeunes** ont participé aux grandes épreuves scolaires prises en charge par le Département : Cross, Raids, Prim'Air Nature et Semaine Olympique et Paralympique
- **4 projets de développement** sur les territoires à travers l'appel à projets « sport et lien social »

- **1 collectivité accompagnée** dans le cadre d'animations sportives sous l'égide de « Terre de Jeux 2024 »
- **42 établissements scolaires** ont été aidés soit 1 561 élèves de 6ème dans l'achat de leur licence sportive dans le cadre de « Terre de Jeux 2024 »
- **Les déplacements scolaires** : 7 établissements ont été aidés, 94 élèves concernés.
- **170 clubs aidés** en matériel pédagogique

Chiffres clés

- **368 800 €** aux associations organisatrices de manifestations sportives
- **227 970 €** aux comités sportifs départementaux et au Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)
- **800 000 €** pour le Sport de haut niveau
- **156 220 €** pour le sport scolaire (aides financières et grandes épreuves)
- **77 890 €** en matériel pédagogique pour les clubs de jeunes
- **99 367 €** : manifestations sportives : Cross, Raids
- **7 119 €** : déplacements scolaires
- **23 484 €** : aide à la licence scolaire des élèves de 6ème
- **21 356 €** : fonctionnement (Association départementale du sport scolaire à l'école publique (USEP), union nationale du sport scolaire (UNSS), Union générale sportive de l'enseignement libre(UGSEL)
- **4 894 €** : semaine Olympique et Paralympique

Moyens

Budget alloué pour l'année 2022 : 2 142 000€

Perspectives 2023

Initier des groupes de travail pour réfléchir à la mise en place de nouvelles actions innovantes :

la réalisation d'un film sous forme de spot sur les thèmes de l'alimentation et du sport qui pourrait mettre en scène les témoignages d'un(e) sportif(ve) haut niveau, d'un(e) cuisinier(e) aveyronnais(e), d'un(e) diététicien(ne), etc.
un dispositif d'aide aux déplacements des clubs disposant d'équipes de jeunes dans le cadre de leurs compétitions régionales et nationales,
une action mêlant tous les publics autour du vélo,
une action identitaire autour des quilles de huit.

Apporter une aide technique et financière aux collectivités autour du label « Terre de Jeux 2024 ».

Développer de nouveaux dispositifs Haut niveau :

- bourse athlètes en préparation des Jeux Olympiques de Paris,
- bourse individuelle sportifs de haut niveau,
- primes aux podiums : suivi administratif,
- une aide bonifiée aux clubs de haut niveau de sports collectifs et individuels.

Développer et mettre en place l'outil OUTDOORVISION.

L'outil OUTDOORVISION fournit des jeux de données permettant d'analyser les pratiques sportives d'extérieur (randonnées, vélo, course à ski) destinées à valoriser certains sites de pratique à partir de fonctionnalités telles que : la mise en valeur d'itinéraires, l'emprise géographique, la comparaison de flux, la répartition d'activités et l'analyse des zones de pauses.

Créer un dispositif permettant de labelliser les manifestations.





Défi n°11

#L'Assemblée pour l'Aveyron

La participation des Aveyronnais à la politique de leur Département

Le Département a décidé de créer « L'Assemblée pour l'Aveyron ». Ce conseil favorise la participation directe et active de tous les Aveyronnais à la politique de leur Département.

Il utilise de multiples leviers pour favoriser la prise de parole, la connaissance, l'échange.

Ce dialogue entre élus et citoyens permet de recueillir et de définir les besoins et les attentes des Aveyronnais dans différents domaines.

L'assemblée pour l'Aveyron

Le Département a souhaité favoriser la participation directe et active des Aveyronnais à la politique du Département à travers son assemblée citoyenne : l'Assemblée pour l'Aveyron. Outil de démocratie participative, elle est à la fois une assemblée consultative, l'organisatrice de la participation citoyenne et la garante de la prise en compte de l'expression des citoyens aveyronnais dans le processus de décision du Département.

L'Assemblée pour l'Aveyron a établi un plan de travail pluriannuel, autour de six thématiques :

- « **Ouverture aérienne, ferroviaire et routière du territoire** » [Saisine du Département]
- « **Gestion de l'eau** » [Saisine du Département]
- « **Ouverture au public du palais épiscopal** » [Saisine du Département]
- « **Accès aux services de santé** » [Auto-saisine]
- « **Le développement économique et l'emploi** » [Auto-saisine]
- « **L'accès aux services en milieu rural** » [Auto-saisine]
- « **L'offre de formations en Aveyron** » [Auto-saisine]

État des lieux

Production de trois rapports transmis aux élus départementaux

- « Améliorer l'ouverture aérienne, ferroviaire et routière du Département »
- « L'eau en Aveyron : un défi pour aujourd'hui »
- « Ouvrir le palais épiscopal aux Aveyronnais »

Lancement des travaux du groupe

« Accès aux services de santé »

- Deux conférences d'information et participation des membres au Conseil National de la Refondation

Lancement des travaux « Accès aux services en milieu rural »

- Campagne de recensement de projets inspirants « Vos solutions pour nos villages »
- Participation du groupe « Gestion de l'eau » aux Rencontres de l'eau en Aveyron.

Moyens

Fonctionnement : 25 000 €

6 groupes de travail thématiques
 3 rapports transmis au Département
 6 conférences d'information
 3 ateliers de travail
 3 séances plénières
 3 saisines du Département



Perspectives 2023

- Production du rapport « Accès aux services de santé »
- Lancement des travaux des Groupes Economie et Emploi et Formation



Défi n°12

#Gouvernance/ Performance

Des services structurés pour mettre en œuvre le projet départemental et assurer la gestion des compétences de la collectivité. L'ensemble des directions se met en mouvement pour accompagner les changements impulsés par le nouveau projet départemental. Les agents sont positionnés au coeur de cette réorganisation.

Budget 2022

• Bilan d'exécution du budget

	Prévisions	Réalizations			Reports	
	Mouvements réels (hors résultat n-1)	Mouvements réels (hors résultat n-1)	Taux d'exécution	Résultat n-1	Total	sur exercice 2023
Dépenses						
Investissement hors dette	83 801 818,50	50 784 447,57	60,6%	19 264 043,62	70 048 491,19	27 272 146,19
Fonctionnement hors dette	351 451 276,33	329 043 671,53	93,6%		329 043 671,53	7 824 513,42
Annuité de la dette	25 893 337,00	25 792 160,45	99,6%		25 792 160,45	
Gestion de la trésorerie	30 000 000,00	29 992 424,05	100,0%		29 992 424,05	
Total dépenses	491 146 431,83	435 612 703,60	88,7%	19 264 043,62	454 876 747,22	35 096 659,61
Recettes						
Investissement hors emprunt	24 146 242,00	12 862 191,82	53,3%	29 462 550,12	42 324 741,94	0,00
Emprunt	47 000 000,00	15 000 000,00			15 000 000,00	
Gestion de la trésorerie	30 000 000,00	29 992 424,05			29 992 424,05	
Fonctionnement	361 517 753,14	396 606 183,59	109,7%	18 283 930,19	414 890 113,78	0,00
Total recettes	462 663 995,14	454 460 799,46	98,2%	47 746 480,31	502 207 279,77	0,00
Résultat	-28 482 436,69	18 848 095,86		28 482 436,69	47 330 532,55	-35 096 659,61
				Résultat global après intégration des reports	12 233 872,94	

Chiffres clés

Dépenses d'investissement hors dette : **50 784 448 €**

Dépenses de fonctionnement hors dette : **329 043 672 €**

Recettes de fonctionnement : **396 606 184 €**

Recettes d'investissement hors dette : **12 862 192 €**

Résultat de l'exercice : **18 848 096 €**

Excédent budgétaire cumulé : **47 330 533 €**

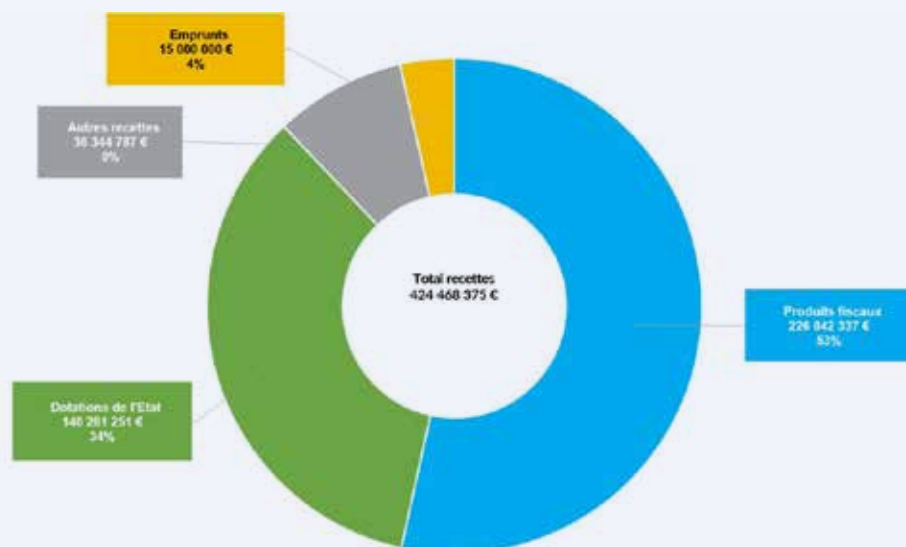
Résultat global après intégration des reports : **12 233 873 €**

• Évolution des principaux agrégats

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Dépenses totales (hors PCTM et résultat antérieur)	375 899 488 €	383 165 503 €	388 647 757 €	405 620 280 €
Recettes totales (hors PCTM et résultat antérieur)	378 663 847 €	385 958 971 €	404 017 873 €	424 468 375 €
Fonds de roulement de l'exercice	2 764 359 €	2 793 467 €	15 370 115 €	18 848 096 €
Épargne brute	54 811 777 €	50 146 036 €	54 563 450 €	65 063 688 €
<i>Taux d'épargne brute</i>	16,0%	14,4%	15,0%	16,4%
Épargne nette	36 934 725 €	30 436 717 €	32 950 637 €	41 770 352 €
Dépenses d'invest hors amortissement dette	69 440 938 €	64 672 977 €	57 547 297 €	50 784 448 €
Endettement au 31-12 de l'année	180 984 168 €	185 162 036 €	185 162 036 €	176 868 700 €
Ratio de solvabilité (en années)	3,3	3,7	3,4	2,7
Annuité de la dette	21 091 206 €	22 671 119 €	24 275 300 €	25 792 160 €
Reports de dépenses	11 638 766 €	16 225 278 €	27 024 025 €	35 096 660 €
Reports de recettes	6 000 000 €	10 000 000 €	10 000 000 €	- €
Excédent budgétaire avec résultats antérieurs	10 318 854 €	13 112 322 €	28 482 437 €	47 330 533 €
Excédent budgétaire avec résultats antérieurs et reports	4 680 088 €	6 887 044 €	11 458 411 €	12 233 873 €

Budget 2022

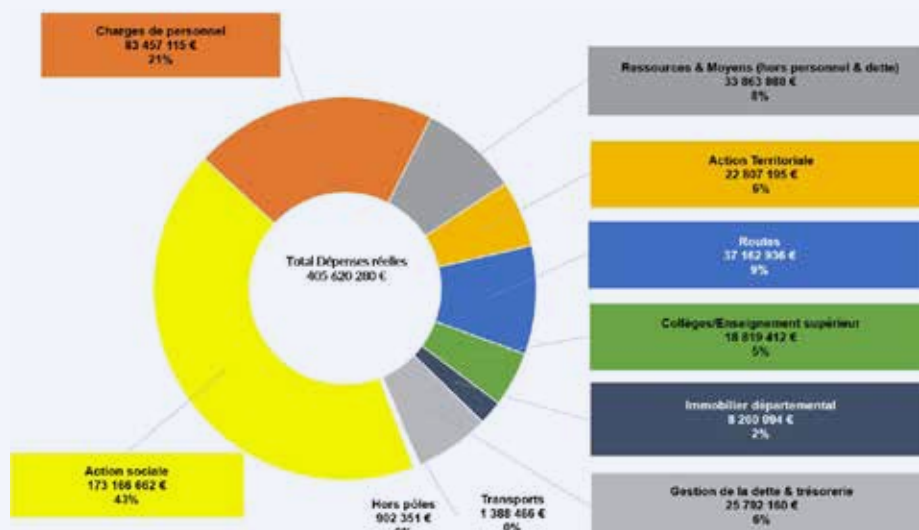
• Les recettes (en €)



Des produits fiscaux (**226,8 M€**) en hausse de 9,8 % dont :

- Droit d'enregistrement (DMTO) : **42,9 M€**
- Taxe Spéciale sur les Conventions D'Assurance (TSCA) : **56,5 M€**
- Fraction de TVA (en remplacement de la TFPB) : **80 M€**
- Taxe Intérieure de Consommation sur Produits Energétiques (TICPE) : **15,5 M€**
- Dotations de l'Etat : **146 M€** (dont **2 M€** de nouvelle dotation de la CNSA au titre du Ségur de la Santé)
- Cessions de biens immobiliers pour **6,4 M€** (dont **6 M€** pour les haras nationaux de Rodez)

• Les dépenses (en €)



Les dépenses d'action sociale (hors charges de personnels) représentent 43% et constituent le premier poste du budget.

- l'aide sociale aux personnes âgées & handicapées : **113 M€ soit + 4,9%**
- l'aide sociale à l'enfance et à la famille (hors Mineurs Non Accompagnés) : **20,8 M€ soit + 16,3 %** ;
- l'aide sociale aux Mineurs Non Accompagnés : **6,7 M€ soit + 3%** ;
- l'insertion : **30,3 M€ soit - 2,5%**,

Dépenses de personnels : **83,5 M€** (Deuxième poste du budget).

Dépenses de voirie : **37,2 M€** dont **25,4 M€ d'investissement** (soit 34 % du budget d'investissement)

Dette départementale 2022

La dette permet de financer les actions du département de l'Aveyron, et plus particulièrement ses dépenses d'investissement.

La stratégie de gestion de la dette repose sur :

- une mise en concurrence des établissements bancaires ;
- une diversification de l'encours (taux fixe/taux variable) ;
- la recherche de souplesse dans les contrats ;
- la recherche de contrat sans risque ;
- l'optimisation des primes et commissions de l'encours souscrit.

État des lieux

Dans un contexte de remontée des taux, forte et rapide, 15 millions d'euros d'emprunts à taux fixe (2,8 %) ont été négociés fin 2022 pour être mobilisés en 2023.

Chiffres clés

- Encours au 31/12/2021 : **185 162 036 €**,
- Encours au 31/12/2022 :
176 868 700 €
- Taux moyen : **1,90 %**
- Capacité de désendettement :
2,72 ans
- Répartition du risque : **72%** à taux fixe et **28%** à taux variable
- Annuité payée : **25 817 370 €**
- Emprunts mobilisés : **15 millions d'€** (souscrits en 2021)

Perspectives 2023

La stratégie de gestion de la dette sera, en 2023, guidée selon les mêmes principes que les années antérieures : mises en concurrence pour toutes les opérations de dette, diversification de l'encours, recherche de souplesse et sécurité dans les contrats.

Dettes garanties 2022

Le Département, depuis une délibération du 19 novembre 1985, a adopté une politique prudentielle en matière de demande de garantie d'emprunt :

- **en limitant, d'une part**, l'étendue des garanties aux organismes HLM dont le siège social est en Aveyron et aux établissements et services sociaux et médico-sociaux dont le maître d'ouvrage, de droit public ou de droit privé associatif est en Aveyron, pour des opérations de construction, d'extension ou de réhabilitation des établissements relevant de la compétence du Département
- **et en plafonnant, d'autre part**, à 50% le taux de garantie pour l'ensemble des demandeurs.

Chaque année, lors du vote du budget, un accord de principe est donné à l'octroi de nouvelles garanties aux Entreprises Sociales de l'Habitat (ESH) aveyronnais.

État des lieux

Par la délibération du 04 février 2022, l'enveloppe d'emprunts prévisionnels pouvant être contractée par les ESH aveyronnais en 2022 était de 25,4 millions d'€, soit une garantie maximale accordée par le Département de 12,7 millions d'€.

Au 31 décembre 2022, **7,8 millions d'€ d'emprunts** (26 nouveaux emprunts) ont été **garantis à hauteur de 3,9 millions d'€** pour des opérations de construction ou réhabilitation de logements sociaux réalisés par Aveyron Habitat, Sud Massif Central Habitat, OPTEO et l'Association MECS l'Oustal.

Chiffres clés

- l'encours de la dette garantie au 31/12/2022 est de **47 228 372 €**,
- le taux moyen : **2,54 %**,
- le nombre d'emprunts garantis : **491**,
- le ratio de plafonnement du risque : **6,44%**,
- les deux ESH aveyronnais (Aveyron Habitat et Sud Massif Central Habitat) représentent 77,6 % des bénéficiaires. Parmi eux, **Aveyron Habitat** détient environ les 2/3 des garanties accordées (**61,9%**),
- plus des $\frac{3}{4}$ des emprunts (**82 %**) sont réalisés auprès de la Caisse des dépôts et Consignations (**CDC**).

Perspectives 2023

Pour 2023, le Département a donné un accord de principe pour garantir à hauteur de 50 % une enveloppe maximale de 25,6 millions d'€ d'emprunts qui pourra être sollicitée par Aveyron Habitat pour 8 M€ et Sud Massif Central Habitat pour 17,6 M€.

Commande publique : les marchés publics

Pour l'ensemble des procédures de mise en concurrence destinées à conclure les marchés répondant aux besoins de la collectivité, la Direction Marchés et Achat Public (DMAP) :

- **Accompagne le service dans la définition de son besoin et la rédaction des documents de consultation :**
 - En veillant à prendre en compte les objectifs de développement durable,
 - En se questionnant sur l'allotissement pour favoriser l'accès de tous les opérateurs économiques à la commande publique,
- **Assure la mise en ligne du dossier de consultation** sur son profil acheteur,
- **Gère toutes les étapes** de la phase passation jusqu'à la notification du marché,
- **Traite la gestion administrative de la phase exécution pour les marchés « routiers ».**

Rattachée au Pôle Ressources et Moyens, la DMAP développe son rôle de conseil et d'accompagnement au service des autres pôles et du groupe Aveyron.

État des lieux

La DMAP a participé aux groupes de travail pour les projets suivants :

- Mise en œuvre de la **signature électronique** et du parapheur électronique pour la signature des marchés,
- Rédaction et adoption du **règlement intérieur** portant organisation de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et autres instances.

Le dispositif mis en place par la loi « **Anti-gaspillage pour une économie circulaire** » (AGEC) a été introduit pour les achats concernés (mobilier, consommables bureautiques, notamment).

Moyens

- **232 marchés conclus** par le Département dont 155 marchés pour le Pôle Développement des Territoires et 77 marchés pour les 4 autres Pôles du Département.
- **157 marchés de Fournitures et Services et 75 marchés de Travaux.**
- **13 commissions** organisées (Commission d'Appel d'Offres et Commission Consultative d'Analyse des Offres).

Perspectives 2023

- aboutir à la dématérialisation complète de la signature des marchés avec la mise en place du parapheur électronique,
- migrer le logiciel métier SIS MARCHES vers la version « total Web »,
- publier le guide interne des marchés publics actualisé,
- poursuivre l'amélioration de la politique d'achat, notamment par un meilleur recensement des besoins en fournitures et services, incluant l'achat responsable,
- constituer et animer un réseau de « référents Marchés Publics »,
- participer aux travaux pour rédiger une charte déontologique de l'achat public.

Direction des Affaires Juridiques

La Direction des Affaires Juridiques se positionne en cellule de consulting d'expertise juridique et stratégique au service de l'exécutif, de la Direction Générale et de l'ensemble des services. Son intervention porte sur deux grands champs principaux : la sécurisation de la collectivité, dans ses actes, son action et la mise en œuvre du projet politique. La DAJ assure une veille juridique constante et assure la défense du Département dans le cadre de contentieux.

État des lieux

La DAJ a concouru à la création de l'Agence de l'Innovation, du Numérique et de l'énergie et de l'association Aveyron Sport, au suivi des dossiers phares de la politique territoriale (déploiement de la fibre optique, aéroport), mais également au renouvellement de conventions importantes (Aire du Viaduc, Micropolis).

S'agissant de la participation à la mise en œuvre du projet politique, la DAJ a concouru à plusieurs dossiers en lien avec l'attractivité, comme le site le Combalou à Roquefort.

Chiffres clés

- **90% des contentieux sont gérés en interne**
- **90% de l'activité de la DAJ relève du conseil et de l'expertise**

Moyens

200 000€ pour frais de conseils, d'études, d'actes et de contentieux

Perspectives 2023

- la finalisation de **la création de l'Agence de l'Innovation, du Numérique et de l'Énergie**
- le suivi de la fin du **déploiement de la fibre optique**,
- le lancement de **travaux sur le site de l'aéroport**,
- le renouvellement de **plusieurs conventions de Délégation de Service Public** (exploitation de la liaison aérienne Rodez–Paris, gestion du centre Micropolis, gestion de l'espace gourmand sur l'aire de Brocuéjous / Viaduc de Millau etc.),
- une **assistance juridique sur les dossiers importants du Département** (palais épiscopal, RN88, etc.).

Politique de gestion des ressources humaines

Recrutement et mobilité professionnelle

État des lieux

Accompagnements collectifs :

- Organisation de 3 séminaires de cohésion d'équipe
- Réalisation de 7 projets de service
- Expertise en méthodologie de projets collaboratifs autour de 5 projets
- Mise en place de 2 groupes d'échanges de pratiques managériales et 1 groupe métier agent d'accueil

Accompagnements individuels :

- 28 accompagnements
- Mise en place d'1 contrat bipartite ou tripartite avec l'encadrement de l'agent
- 14 cadres accompagnés à leur prise de poste de manager en 2022

Hygiène et sécurité :

- Bilan absentéisme, accidents, évaluation des risques professionnels, suivi des trousse de secours, suivi des agents accidentés, suivi fiche registre, suivi réseau assistants de prévention, suivi parking.....
- Organisation de 7 CHSCT
- Analyse de 6 situations de travail complète

Formation :

- Mise en place de LOCUS (nouveau logiciel de gestion de la formation)
- Dynamiser le dispositif de préparation aux concours et examens, outil indispensable à l'évolution professionnelle

Chiffres clés

- **Effectif en ETP au 31/12/2022 : 1751.5**
- **86 recrutements (30 hommes, 56 femmes)**
- **recrutement de 8 apprentis**
- **accompagnement lors des réorganisations des services (bourse à l'emploi, ...)**

Moyens

87 millions d'euros

Perspectives 2023

- Déploiement des actions de prévention, de sensibilisation, de communication et de formation afin d'éviter les problématiques de santé/handicap et de favoriser le maintien dans l'emploi.
- Evolution du dispositif d'évaluation du personnel
- Mise en place d'une démarche qualité de vie au travail
- Concertation sur les rémunérations
- Formation encadrement « conduite d'entretien de personnel en mal être »
- Actualisation « charte souffrance au travail » création d'un synoptique
- Réorganisation du Service prévention PRM et de la fonction hygiène et sécurité, conditions de travail
- Organisation de la deuxième édition du forum des métiers : le FORUM DES PROJETS
- Proposition de parcours de formation en interne pour favoriser l'évolution professionnelle
- Développement de l'apprentissage et de l'alternance

Déploiement du télétravail

L'expérimentation du télétravail, avec un groupe d'agents volontaires en 2019, a permis de traverser avec agilité la période de télétravail contraint liée à la crise sanitaire grâce à un effort d'investissement en équipements inédit de la collectivité. Le bilan réalisé après ces deux étapes, a permis d'accélérer la définition d'une politique de déploiement du télétravail adaptée aux contraintes règlementaires et aux besoins du Département.

État des lieux

En 2022, ont été réalisées les actions suivantes :

- Accompagnement selon les besoins individuels à l'utilisation des principaux outils numériques de travail collaboratif et de communication par la Direction des Systèmes d'Information,
- Deux formations en interne animées par le référent télétravail, pour 25 agents au total, sur les différents aspects du télétravail,
- Une formation du CNFPT avec 15 participants : « Télétravail : savoir s'organiser et développer son efficacité »,
- Mise à disposition sur l'Intranet, dans la rubrique travail à distance, de plusieurs supports d'accompagnement sur les bonnes pratiques, le management à distance et des didacticiels sur les applicatifs numériques usuels.

Chiffres clés

- **541 = nombre d'agents autorisés à télétravailler en conditions normales au 31/12/2022**
- **83% = effectif en % des agents qui télétravaillent en jours flottants (par semaine ou par mois ou par an)**
- **1,3 = nombre moyen de jour de télétravail hebdomadaire autorisé pour l'ensemble des agents ayant fait une demande.**

Moyens

Aucun moyen financier mobilisés sur le budget 2022. Les dépenses liées au déploiement du télétravail ont été réalisées sur les budgets 2020 et 2021.

Perspectives 2023

- Instruction administrative, au fil de l'eau des nouvelles demandes de télétravail en condition normale,
- Suivi administratif et modifications, selon les besoins, des autorisations de télétravail en cours,
- Poursuite de la Formation et Information des agents selon les besoins sur les différents aspects du télétravail,
- Réalisation du bilan annuel réglementaire sur la base d'un questionnaire individuel envoyé à tous les télétravailleurs et dont les résultats permettront d'identifier les améliorations à apporter à notre dispositif.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Conformément à l'article L1424-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Dans le cadre de leurs compétences, ils exercent les missions suivantes :

- **1° La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;**
- **2° La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;**
- **3° La protection des personnes, des biens et de l'environnement ;**
- **4° Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.**

État des lieux

Une saison feux de forêts exceptionnelle :

L'année 2022 a été marquée par une saison exceptionnelle en nombre de feux (309 départs pour feux de végétation) et en superficie parcourue (2091 hectares). 21 feux ont parcouru plus de 5 hectares, dont le feu sur la commune de Mostuéjols de 1200 hectares (4 semaines de présence sur le terrain et 800 sapeurs-pompiers en simultané au plus fort de l'attaque).

Le SDIS de l'Aveyron s'est engagé dans la mise en œuvre de la loi Matras avec :

- la formation des sapeurs-pompiers à 4 gestes diagnostics et 3 actes à visée thérapeutique pour la prise en charge des victimes.
- l'achat de moniteurs multiparamétriques permettant aux sapeurs-pompiers de réaliser des ECG (électrocardiogrammes) et ainsi d'optimiser la prise en charge des urgences cardiologiques pré-hospitalières.

La dématérialisation de la fiche bilan a été mise en place avec le déploiement de tablettes numériques et d'un logiciel dédié URGSAP.

Dans le cadre des actions de citoyenneté, le SDIS de l'Aveyron a participé à des forums de métiers et au rallye citoyen. De plus, 10 SNU (Service National Universel) ont été formés au PSE1 et PSE2.

Moyens

10 964 669€ de subvention du Département au SDIS

Perspectives 2023

- **Anticiper** et préparer la saison feux de forêt 2023 : prévention des risques de feux agricoles, convention avec les CUMA, renforcement de la formation des cadres en feux de forêts, mise en place de patrouilles feux de forêts ONF/SDIS etc.
- **Lancement d'achat d'équipements** feux de forêt dans le cadre du pacte capacitaire.
- **Mise en place de formation aux « gestes qui sauvent »** pour les élèves de 5ème ou 4ème en partenariat avec le Département, la DASEN et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC).
- **Travail sur la convention triennale** liant le Département et le SDIS.
- **Renforcement de la disponibilité du volontariat** afin de maintenir le maillage territorial des unités territoriales, indispensable à la rapidité et distribution des secours.
- **Suivi de la réforme des transports sanitaires urgents** à venir qui risque d'impacter fortement les ressources du service.
- **Poursuite du travail de modernisation de l'organisation du SDIS** notamment par l'installation d'un nouveau binôme de direction.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne 2017 - 2022
Secours à personne	10029	11553	11765	11600	12352	12102	11567
Accident de la circulation	1204	842	931	740	938	923	930
Feux	1130	1118	1206	1077	996	1280	1134
Opérations diverses	856	1114	1164	1234	1020	943	1055
Total interventions	13219	14627	15066	14651	15306	15248	14686

Chiffres clés

Les chiffres clés opérationnels :

- **13 229 victimes secourues**
- **15 248 interventions**
- **1 intervention toutes les 33 minutes**

Les ressources humaines : la première richesse d'un établissement tourné vers l'Homme :

- **1418 sapeurs-pompiers volontaires**
- **135 sapeurs-pompiers professionnels (8 %)**
- **37 personnels administratifs et techniques (PATS)**

Un réseau associatif composé de :

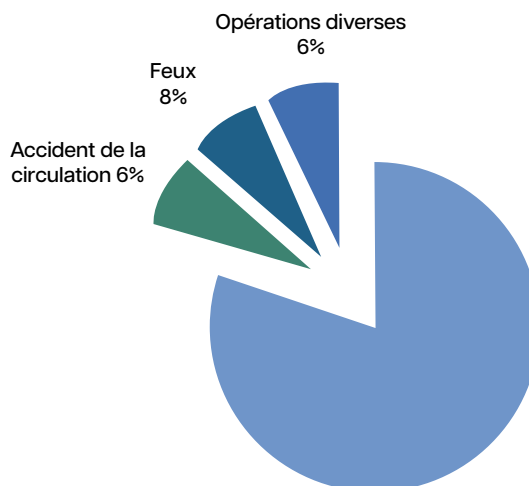
- **76 jeunes sapeurs-pompiers issus de 8 sections locales**
- **159 anciens sapeurs-pompiers membres de l'équipe départementale de soutien**
 - Les femmes représentent **26 %** de l'effectif total soit une évolution de **+ 4 %** sur les cinq dernières années.

Une politique dynamique d'amélioration et de modernisation des équipements :

- **951 000 €** d'achats de véhicules (4 VSAV, 2 CCF, 1 VIRT, 6 VL).
- **593 000 €** pour l'acquisition et le renouvellement d'équipements de protection individuelle et collective

(habillement, matériel, équipes spécialisées etc.).

- **305000 €** pour l'évolution des systèmes d'information et de communication (système d'alerte et de gestion des personnels, équipements ANTARES, préfiguration NexSIS112, logiciels administratifs etc.).
- **Une approche environnementale volontariste en manière de diminution du bilan carbone de l'établissement:**
 - Isolation de la toiture de l'état major (toiture terrasse bureau direction) : **25.041 €** ;
 - Isolation des façades du bâtiment médical : **131.124 €** ;
 - Travaux d'économie d'énergie au CIS de Pont de Salars : **8.206 €** ;
 - Travaux d'économie d'énergie au CIS de St Chély d'Aubrac : **35.225 €**.



Direction de l'Assemblée, des Commissions et du Courrier (DAC)

La Direction de l'Assemblée et Commissions et du Courrier, rattachée à la Direction Générale, regroupe deux services qui ont pour caractéristique d'entretenir un lien avec l'ensemble des Pôles du Département.

État des lieux

Le service Assemblées et Commissions assiste les élus et l'administration avant la mise en œuvre des délibérations votées par les conseillers départementaux en assemblée départementale et commission permanente.

Pour atteindre cet objectif, la DAC recueille les rapports des différents Pôles du Département, assiste aux huit commissions thématiques où les élus débattent sur les propositions, assure le secrétariat des assemblées et des commissions, rédige les délibérations qui découlent des rapports, les fait valider par les responsables de Pôles.

La DAC centralise également les arrêtés réglementaires produits par les services dans un Recueil des Actes Administratifs (RAA) dématérialisé depuis 2022 sur www.aveyron.fr.

Parmi ses missions, la DAC coordonne la désignation des membres de l'assemblée départementale au sein des organismes extérieurs avec la représentation des élus au sein des institutions, chambres consulaires, offices, syndicats, associations partenaires, etc.

Le service courrier organise la collecte, le tri et l'acheminement du courrier pour l'ensemble des sites du Département.

La DAC effectue également une veille juridique pour garantir la conformité des actes pris par la collectivité et travaille régulièrement avec la DSI pour utiliser des outils informatiques adaptés aux besoins d'évolution (AIRS DELIB, GESTREP, parapheur électronique, etc.).

Au 1^{er} juillet 2022, mise en œuvre de la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales avec une publication sur le site de la collectivité www.aveyron.fr grâce au développement d'outils informatiques appropriés. Cette réforme impacte les pratiques utilisées jusqu'alors. Le « mode papier » disparaît peu à peu pour laisser place à des publications en ligne, facilement accessibles aux services comme aux aveyronnais.

Rédaction du règlement intérieur du département de l'Aveyron, conformément à l'article L3121-7 du code général des collectivités territoriales, adopté le 28 octobre 2022. Il intègre les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles. Il précise le fonctionnement des organes institutionnels.

Rédaction des fiches de poste dans la perspective de recrutements à venir. Le personnel de la DAC a été largement renouvelé au cours des deux derniers exercices.

Amélioration du transit courrier depuis les MSD (Saint-Affrique – Millau – Villefranche-de-Rouergue – Decazeville – Espalion) vers le siège du Pôle Solidarités Humaines (Paraire) par La Poste avec la mise en place hebdomadaire d'une sacoche par site.

Chiffres clés

Service assemblées et commissions :

- **6** réunions de l'assemblée départementale (AD) - 32 délibérations
- **10** réunions de la Commission Permanente (CP) - 309 délibérations
- **10** journées de réunions regroupant les différentes 8 commissions thématiques
- **1213** Arrêtés règlementaires publiés : dont **451** arrêtés de limitation de vitesse sur certaines sections de routes départementales, exécutoires au 1er juillet 2022 (relèvement de la vitesse à 90 Km/h)

Service Courrier :

- **40** courriers entrants en moyenne par jour, Soit **10 160** / an
- **321** courriers sortants / jour, soit **81 614** plis et colis affranchis en 2022 contre **83 499** en 2021, ce qui nous donne une diminution de **2,25 %** environ
- **1 293** courriers enregistrés au « Réserve » en 2022 (contre **1 304** en 2021) sont orientés vers l'exécutif départemental.

Perspectives 2023

- Conformément à l'article 3121-3 du code général des collectivités territoriales, modifié par l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, le procès-verbal de la séance précédente sera arrêté au début de chaque assemblée départementale
- Mise en œuvre du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 (issu de la loi 3DS) relatif au référent déontologue de l'élu local avec une entrée en vigueur au 1er juin 2023 : tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local
- Utilisation du parapheur électronique dans le cheminement des rapports et des délibérations, du rédacteur, via la voie hiérarchique, jusqu'à la signature électronique du Président. Ainsi la totalité du processus sera dématérialisée
- Nouvelle phase de développement de l'outil GESTion des REPrésentations pour une offre adaptée aux sollicitations diverses des élus, de l'administration ou des partenaires, communication partagée et actualisation permanente des données
- Réflexions engagées sur l'adaptation du traitement courrier aux volumes en baisse avec la dématérialisation de nombreuses correspondances ou actes, ainsi que sur la création partagée d'un outil de suivi courrier réservé en lien le Cabinet et la Direction Générale des Services

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, extending across the width of the page.

20
22



Hôtel du Département
Pl. Charles de Gaulle
BP724 · 12007 Rodez cedex

aveyron.fr

